

MALARTIC EN DEUIL

BILAN DU TRAGIQUE INCENDIE DE LA MINE EAST-MALARTIC

AUBIN, Héliodore, 31 ans, époux de dame Ida Morissette. Originaire de Buckland, comté de Bellechasse.

BEUPRE, Albert 29 ans, époux de dame Helen Irvine, laisse deux enfants en bas âge; Helen-Ann et Eva-Judy. Originaire de St-Alphonse de Kildare, comté de Joliette.

CHABOT, Marcel, 29 ans, époux de dame Gilberte Villemure, laisse un fils d'un an, René. Madame Chabot attend la naissance d'un bébé. Incidemment, le 1er mars dernier, son frère perdait accidentellement la vie dans un accident de mine à Malartic Gold Fields, Limited.

COSSETTE, Prosper, 30 ans, époux de dame Emilienne Toupin, laisse 3 jeunes enfants: Jean-Guy, Gérard et Marie-Aimée.

DONTIGNY, Angéla, 28 ans, célibataire, fils de M. Joseph Dontigny et frères de MM. Paul et Léon Dontigny, de Malartic.

DUBE, Gérard, 20 ans, célibataire, fils de M. et Mme J.-B. Dubé, 650, rue Frontenac, Malartic.

LACROIX, Edagr, 24 ans, époux de dame Thérèse Lafontaine, laisse un bébé: Denise.

MacDONALD, John-Gunn, 18 ans, célibataire, fils de Mme Muriel-Ann MacDonald, de Wentworth Station, N. S.

MOREL, Fernand, 25 ans, époux de dame Marie-Ange Auger, laisse un bébé d'un an et était originaire de St-Philippe de Kingsley.

POITRAS, Robert, 31 ans, époux de dame Simone Couture, laisse deux jeunes enfants: Henri et Lilliane, était originaire de Grand-Falls, N. B.

RHEAULT, Jean-Charles, 26 ans, célibataire, fils de M. et Mme Charles-Auguste Rheault, de l'avenue Abitibi.

TRAIAN LUCACI, 43 ans dont le corps a été exposé à Timmins, pour les funérailles selon le rite orthodoxe.

Nous aurons notre hôpital à Val d'Or c'est définitif

Enfin, nous sommes assurés d'avoir notre hôpital, à Val d'Or. Me Lucien Tourigny, c.r., et Son Honneur le maire ont récemment fait un voyage à Québec, pour assister à la promulgation de l'amendement à la charte municipale, qui fut sanctionné par le Conseil Législatif après avoir été approuvé par l'Assemblée Législative.

D'après l'amendement au bill présenté à la législature et qui fut sanctionné, la Ville de Val d'Or jouit de l'annexion d'un territoire plus étendu; le maire recevra annuellement pour frais de représentation une somme de mille dollars, tandis que les échevins recevront annuellement pour frais de représentation une somme de cinq cent dollars chacun.

D'autre part, la ville de Val d'Or a l'autorisation de faire un don selon le bill privé, no 120, ou contribution de vingt-cinq mille dollars afin de faciliter la cons-

(Suite à la page 2)

L'incendie sous contrôle

On espère retrouver bientôt les cadavres des 11 mineurs
On inonde la mine

Tout espoir de retrouver vivant les onze mineurs traqués par l'incendie du puits numéro 4 de East Malartic Mines, Limited, qui origina, pour une cause inconnue, à la station du dixième niveau, soit à la profondeur de 1570 pieds, est disparu au cours de la nuit de vendredi à samedi dernier alors que l'on constata que le système d'approvisionnement d'air venait de se briser. En effet, jusqu'à ce moment, la pression d'air se maintenait à 125 lbs au cadran des compresseurs mais elle tomba subitement à 30 lbs. On comprit dès lors que le sort des malheureux mineurs était scellé, du moins pour ceux d'entre eux qui auraient pu survivre jusqu'à ce moment.

Ce bris du tuyau d'alimentation d'air eut pour effet d'alimenter le feu et les galeries souterraines de la mine se sont à nouveau remplies de fumée très dense et de gaz, sous la pression desquels les portes des travers-bancs, corridors ou galeries souterraines qui joignent les deux puits, soit les numéros 3 et 4, se sont ouvertes, rendant impossible tout travail de sauvetage.

La veille, au cours de l'après-midi de vendredi, après que les équipes de sauveteurs, dont le nombre atteignait quatre-vingts, eurent réussi à fermer hermétiquement ces portes, on espéra qu'il fut enfin possible d'atteindre les onze prisonniers des flammes, mais cette lueur d'espoir fit place à la tristesse lorsque l'on apprit que le système de tuyautage d'air s'était rompu.

Déclaration du maire Armand Dumas.

A six heures, samedi après-midi, Son Honneur le maire Armand Dumas, de Malartic, fit la déclaration suivante au poste de radio C. K. V. D..

Malartic, le 26 avril 1947.

En ma qualité officielle je me tiens constamment sur les lieux du désastre.

J'ai vu et je vois personnellement les sauveteurs à l'oeuvre à la descente et à la montée. Je puis assurer la population que tout ce qui est humainement possible de faire pour rejoindre les mineurs emprisonnés a été fait, est fait et sera fait. Je tiens à rendre un témoignage d'estime et d'admiration à tous ces héroïques sauveteurs qui se dépensent sans compter et risquent leur vie à chaque instant.

A la population de Malartic je demande du calme et de la sympathie.

Aux parents éprouvés, j'affirme que tous, sans exception, sauveteurs, officiels de la mine East Malartic Mines Limited, représentants de l'autorité publique, nous n'avons qu'un seul souci, celui de ramener à la surface, le plus rapidement possible, nos onze mineurs. C'est le but sur lequel nous concentrons tous nos efforts et qui motive toutes nos décisions.

Puisse la Divine Providence nous venir en aide!

(Armand Dumas),
Maire de la ville de Malartic.

L'hiver à l'heure avancée

V'la ti pas que la politique se mêle de se mettre le nez dans la température. Qui a jamais vu ça. Et pourtant c'est un fait que tous vous avez constaté de visu, pour l'avoir vu vous-même. Pour être plus explicite disons que vous avez comme nous observé que la neige décolle et revient. Ben. Mais ce qui nous a frappé le plus, c'est qu'au lendemain du changement

(Suite à la page 2)

La mine est étanchement fermée

Durant la soirée de samedi dernier, après consultation avec M. P. Smith, de Kirkland Lake, Ontario, qui dirige le travail des nombreuses équipes de sauvetage, il fut décidé de fermer toutes les issues de la mine par des cloisons étanches et d'introduire un puissant jet d'eau dans le puits numéro 4 afin d'essayer d'éteindre le feu qui semble s'être localisé entre les huitième et neuvième niveaux.

Nous reproduisons ci-dessous le

(Suite à la page 4)



Photographie prise lors de l'initiation des Chevaliers de Colomb: on remarque sur la première rangée M. le docteur J. Matton, grand chevalier, M. l'abbé C. Roy, assistant aumônier, M. Gagnon, député-grand Chevaliers et de nombreuses autres personnalités.

(Photo "Val d'Or Studio")

JOUR DE DEMENAGEMENT

Comme les temps sont changés! Autrefois, le premier jour de mai était le traditionnel jour du "mouillage" de la paille: du déménagement. Aujourd'hui, tous demeurent dans leur demeure. Cependant, il nous a été donné d'observer quelques mutations, et ce à Montréal. Sous les directives du citoyen Gagnon, qui fait parler de lui depuis quelque temps en

marge de déménagement, il a réussi à trouver un édifice public libre ou il a logé une neuvaîne de familles avec une trentaine d'enfants Il a réussi sans que la police s'en mêle à loger un autre groupe de vétérans dans les huttes vacantes de l'armée, sur l'île Ste-Hélène.

Finis les beaux jours où les voisins vous regardaient transposer vos pénates, et les choses les plus intimes que vous étiez

obligé de mettre à jour vers un autre lieu.

Vous voyez d'ici les commères qui surveillaient tous vos agissements et qui n'avaient garde de dire tout ce qu'elles savaient et tout ce qu'elles ne savaient pas sur votre compte. Mais enfin de compte vous vous résigniez et vous vous disiez en vous même: "Enfin, on déménage!" Jouissance dont on ne peut aujourd'hui se régaler.

Annonces classées

A VENDRE

Brûleur à l'huile pour poêle à vendre. Deux feux. S'adresser Première maison, 91ème rue, après 5 heures le soir. Coût \$65, sacrifiera \$35., 5 mois d'usage seulement.
3FP-22-23-24

Un Studio coach et deux fauteuils Un set de cuisine (6 morceaux) Deux chaises bercantes. Le tout pour \$150.00. S'adresser à Val d'Or Garage Enr's. 1087 31ème Avenue—Tel 197.
2FP-22-23

2 chevaux à vendre, complet avec harnais. S'adresser 1162, 41ème Avenue Tél. 482
1-FC-23

REMOQUE A VENDRE

Trailer habitable confortablement pour quatre personnes. 18' de long, poêle et chauffage électrique approuvés. Ecrire Case 269-260 Fournière Malartic.
1-FC-23

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer meublées, eau chaude et froide. S'adresser à M. Léonard Chabot, 1020-1032 41ème Avenue, Val d'Or. Tél. 244 ou 321. J.N.O.

HOMMES DEMANDES

PRESSIER DEMANDE

Jeune homme ou Jeune fille d'expérience. S'adresser: Imprimerie Val d'Or Printing Enrg. 528 Avenue Centrale, Val d'Or. J.N.O.

TYPOGRAPHE DEMANDE

Compagnon typographe pour travaux de ville. S'adresser Imprimerie Val d'Or Printing Enrg., 528 Avenue Centrale, Val d'Or. J.N.O.

Sigma Drug Sundries

CHEN YU *Spring Fever*

Pour vos ongles et vos lèvres... un rose ultra-riche rehaussé de teintes bleutées imitant le scintillement des diamants.

Laque, 75¢. Bâton à Lèvres, \$1.25.
Bel Ensemble—Laque, Bâton à Lèvres, *Twincote*, \$2.15.

LE BUDGET

Ottawa, 29 avril — L'Honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, en présentant son budget annonça une diminution de l'impôt sur le revenu; elle varie entre 7 et 54% ce qui fait une moyenne de 29% dans l'ensemble. L'impôt sur les surplus de bénéfices disparaîtra complètement le 31 décembre prochain. Le surplus de l'exercice terminé s'élève à \$350 millions. Aucune modification n'est annoncée pour l'escompte sur le dollar canadien.

VENDEURS DEMANDES

"Avons besoin BON VENDEUR pour ville d'AMOS. Vous pouvez être votre propre patron et devenir tout à fait indépendant en détaillant de porte en porte nos 200 nécessités domestiques. 1 mois d'essai SANS RISQUE, pour renseignements, catalogue, écrivez à CIE JITO, B. P. 10, Station T, Montréal. 4FC-22-23-24-25

L'HIVER . . .

(suite de la première page)

ment des aiguilles de nos cadrans, horloges montres, dimanche soir dernier, il nous est tombé dessus une gentille bordée de neige. Tout nous laisse croire que cette année, nous avons eu de la neige et de l'hiver, à l'heure avancée. Je n'irai pas jusqu'à dire que du Très Haut on compte, parce qu'on n'y fait pas de politique, mais il semblerait que dans les discussions célestes, Sir Borden aux prises avec les météorologistes célestes ait eu un petit mot à dire.

Quand à nous, habitants de cette planète qui s'appelle la terre nous sommes des plus désappointés et particulièrement, nous de Val d'Or. Nous aimons la neige, mais faudra-t-il donner raison à ce cynique Voltaire qui avait baptisé ou dénommé notre pays sous le vocable ou titre de: "Quatorze arpents de neige!"

Espérons que comme nous cette brave neige aux multiples flocons saura faire la différence entre la nouvelle heure et l'ancienne et s'ajuster à notre mode de vie en se retirant au plus tôt.

Espérons en plus que l'hiver ne passera pas l'été ici. D'accord c'est le genre de touriste que nous n'apprécierons pas beaucoup. Pas vrai?

G. G.

* * *

NOUS AURONS . . .

(suite de la 1ère page)

truction à Val d'Or d'un hôpital civique ou d'un hôpital qui appartiendrait à une communauté de religieuses, ce don de vingt-cinq mille dollars devant être sujet à acceptation par le ministre des affaires municipales et la Commission de Québec.

Le médecin vous a-t-il conseillé un support?
UN **SPENCER** vous donnera ce dont vous avez besoin parce qu'il sera dessiné, taillé et fait individuellement pour vous, et vous uniquement.

Madame
H. Desjardins

Marchande de supports Spencer
215, 1ère Rue B. P. 245
VAL D'OR

SUPPORTS DE DESSIN SPENCER pour l'abdomen, le dos et les reins

NOUVELLES ET COURRIERS

Nous regrettons qu'en raison du manque d'espace, il nous soit impossible de publier des nouvelles

les locales et quelques courriers; que nos correspondants et lecteurs aient l'assurance de trouver ces nouvelles dans notre prochaine édition.

COMBATTEZ LE FROID

Nous disposons d'un outillage moderne pour souffler dans vos murs, plafonds et entretoits la laine minérale granulée qui vous assurera d'une protection complète contre les pires intempéries de l'hiver.

HILL-CLARK-FRANCIS LIMITED

Tel. 4000 Bourlamaque, Que.

Spécialités

Planchers Couvertures

Tuiles Asphalte, caoutchouc, asbestos & plastic, couvertures de toutes sortes, construction et maintenance. Consultez nos experts et discutez vos problèmes avec eux.

Northern Flooring & Roofing Reg'd

1007, 3ième Avenue Val d'Or

Tel. 583

Produits pasteurisés

LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

LAITERIE PARFONDEVAL

Tél: 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

Capitol



Jeweller

F. C. De La Chevrotière
REPARATIONS GENERALES
OUVRAGE GARANTI
TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN
Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque
BOURLAMAQUE

Repas a toutes heures

VENEZ VOUS RAFFRAICHIR AU SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée "MONT-ROYAL"

125, HOTEL DE VILLE J.A.L. AYOTTE, "Prop." VAL D'OR

Montres "Elgin"

Diamants "Bluebird"

ACHETEZ CHEZ

G. & L. LEVESQUE

HORLOGER et BIJOUTIER

880 3ème Ave.

Val d'Or

Pour l'argent dont vous avez besoin QUAND vous en avez besoin... voyez HOUSEHOLD FINANCE

Les personnes qui ont besoin d'argent en ordinairement besoin immédiatement; pour payer les taxes, le médecin, le dentiste ou les comptes d'hôpitaux; pour faire des réparations à leur propriété, pour acheter du combustible ou pour tout autre cas urgent.

Nous sommes fiers de notre réputation pour la promptitude de notre service de prêt. Et la chose à son importance, car lorsque vous voulez emprunter, vous tenez à procéder de la bonne façon.

Chez Household vous pouvez empruntez \$50, \$100, \$500 ou jusqu'à \$1,000 rapidement. Vous n'avez qu'à indiquer le montant qu'il vous faut et le temps que vous voulez prendre pour le rembourser. Téléphonnez d'abord puis venez nous voir. Votre argent sera prêt—généralement le jour que vous en aurez fait la demande.

En 1946 plus de 200,000 personnes ont appris à compter sur le service amical de Household—un fait qui en dit beaucoup.

Rapelez-vous, pour l'argent dont vous avez besoin quand vous en aurez besoin. Voyez Household Finance, la plus importantes et la plus ancienne compagnie de petits prêts au Canada.

HOUSEHOLD FINANCE

Corporation of Canada

FORTE DE 69 ANS D'EXPERIENCE

La plus importante et la plus ancienne compagnie de petits prêts au pays comptant 41 bureaux dans 34 villes

Marcel Blain, gérant

768, 3e rue, 2e étage, au-dessus de T.B.S. Ltd. VAL D'OR, P.Q. Téléphone 497

Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous Prêts consentis aux citoyens des villes voisines

AU DEBAT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Grâce à l'heureuse initiative de M. Henri Légaré, la Jeune Chambre de Val d'Or a connu son meilleur succès, au point de vue oratoire, en fin de semaine dernière, lors d'un grand débat sur l'INDUSTRIALISATION, qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'hôtel-de-ville.

La magistrature y était fort bien représentée, tout d'abord par le juge régional, Jules Gobeil, nouvellement arrivé dans nos parages, puis par les brillants avocats Baillargeon, Cléche et Taschereau; les deux premiers prenant part au débat, tandis que le troisième à titre de président de la Jeune Chambre dirigeait les manœuvres. On remarquait aussi le notariat parmi les orateurs, dans la personne de M. Jos Morin. Les autres débatteurs, choisis dans différentes autres activités de la vie sociale étaient: M. P.-E. Gauthier, grossiste; J.-Léo Gagnon, agent manufacturier; Jacques Gi-

rardeau, marchand et Achille Soucy, secrétaire de la municipalité.

On a déjà dans un laius antérieur nommé le nom des savants juges, inutile d'y revenir.

De toute façon après de longues délibérations, à l'issue des plaidoyers en faveur et en défaveur de l'INDUSTRIALISATION de Val d'Or la négative a remporté la palme à la grande surprise de la salle.

M. P.-E. Gauthier, à titre de chef de groupe, fut le premier à faire valoir ses prérogatives en faveur de l'INDUSTRIALISATION.

M. Gauthier préconise pour Val d'Or un avenir agricole et industriel. Il présuppose qu'avec les matières premières sous nos pieds zinc, cuivre, il y aurait lieu de monter une raffinerie. Un moulin à papier nous aiderait à écouler notre bois, et pourquoi pas une manufacture de sacs à papier et une fonderie pour fabriquer l'ou-

Les activités du Club Rotary MALARTIC

Au cours du dîner hebdomadaire régulier du Club Rotary de Malartic, les membres, sous la présidence de M. Oscar Courtemanche, procédèrent à l'organisation de leurs activités pour la saison prochaine.

L'item principal fut la formation des comités de leur célébration annuelle sportive du 1er juillet, soit le JOUR DU CANADA. Cette fête champêtre a toujours attirée de très nombreux visiteurs dans notre ville. Tous et chacun sont fort généreux à cette occasion parce qu'il est reconnu que les fonds prélevés en telle circonstance sont toujours employés avec discernement au bien-être de la communauté. Ainsi, c'est aux Rotariens de Malartic que nous devons notre parc pour enfants de

tillage des mines?

Il raconte l'histoire d'une petite ville qui ne vivait que d'une seule industrie, près de Sherbrooke, le C.N.R. Or il advint que le Canadien National décida de transporter ses pénates ailleurs: catastrophe. Un financier intelligent, bâtit un immeuble et invita une industrie à s'y établir. Devant le fait accompli, un industriel ne tarda pas à s'y installer.

Au point de vue salaire, M. Gauthier prétend que les ouvriers qui n'ont pas la santé pour travailler sous la mine trouveraient la venue d'industries heureuse, où ils pourraient gagner un salaire raisonnable.

(à suivre)

la rue Frontenac, de même que les bibliothèques française et anglaise de nos écoles. L'an dernier, ce club déboursa fortement pour la préparation d'un centre sportif pour notre jeunesse. Cette oeuvre n'est pas terminée et constitue l'un des soucis principaux des membres.

Il est à noter que le le Club Rotary n'administre pas les oeuvres qu'il fonde ou supporte. Ses membres sont satisfaits d'avoir contribué au bien-être de la communauté en fondant telles oeuvres. Ensuite, par exemple, les bibliothèques scolaires sont administrées exclusivement par les autorités scolaires. De même, pour le parc des enfants de la rue Frontenac: le club en a payé le coût de construction mais il n'a rien à voir à son fonctionnement. Il en est ainsi de toutes ses autres oeuvres: réservant la seule satisfaction d'y contribuer, si le besoin il y a, par des dons financiers.

La semaine des garçons et filles est toujours un événement important pour les Rotariens. A cette occasion, les élèves de nos écoles sont l'objet d'une attention toute spéciale. A tour de rôle, les élèves de l'école catholique et de l'école protestante reçoivent la visite de conférenciers qui s'appliquent à leur donner d'utiles conseils sur l'hygiène, la prévention des incendies, le civisme, etc. etc. Cette semaine débute toujours par une journée religieuse et se termine par celle des parents. Cette année, ce sera du 27 avril au 3 mai inclusivement.

HORAIRE DES TRAINS

Afin de renseigner notre public, sur le départ et l'arrivée de l'unique train ascendant et descendant, nous tenons à publier cette cédule, à la suite du changement d'heure dans notre ville.

Arrivée: 2.52

Départ 3.00

Venant de Noranda en direction de Montréal.

Arrivée 1.12

Départ 1.20

Venant de Montréal en direction de Noranda.

Ajoutez une heure de plus et vous ne vous tromperez pas puisque le chemin de fer Canadien National maintient l'heure standard.

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Mai 1947

Amos, le 5, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures p.m.
Macamic, le 6, de 2 heures à 4 p.m.

Normétal, le 7, de 2 heures à 4 p.m.

La Sarre, le 8, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

Val d'Or, le 13, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

Cadillac, le 14, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

Malartic, le 16, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

Senneterre, le 27, de 2 heures à 4 p.m.

* * *

CLINIQUES ANTITUBERCULEUSES

Amos, le 6 de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

Taschereau, le 13, de 2 heures à 4 p.m.

Macamic, le 14, de 10 heures à midi.

La Sarre, le 21, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.

NIAGARA

La compagnie qui offre une

ASSURANCE-VIE

\$20.

à

\$1000.

sans frais supplémentaires

Une assurance-vie de Niagara Finance rembourse le solde dû de vos paiements, en cas de décès. Cette protection ne vous coûte pas un sou mais, songez à ce que cela représente pour vous et les vôtres.

L'expérience nous a démontré que les prêts "en série" ne peuvent satisfaire les besoins particuliers. Voilà pourquoi chaque prêt Niagara Finance s'adapte à vos propres besoins. Ainsi, quand vous avez besoin d'un montant de \$20. à \$1,000., il est tout à votre avantage de consulter le représentant Niagara Finance de votre localité. Il peut vous aider à résoudre votre problème d'argent rapidement et sans complications.

- Taux plus bas que le plafonnement pour \$500. ou moins, et encore moins élevé pour \$500. ou davantage.

- Pas de garantie
- Pas d'endosseur
- Service courtois
- Termes à votre portée
- Argent en un jour

Assez grande pour avoir de L'EXPERIENCE

Assez petite pour assurer un SERVICE COURTOIS



Heures de bureau 9 à 5 ou sur rendez-vous

M. A. Leclerc,
gérant

EDIFICE LALONDE,

826, 3ième Avenue,

VAL D'OR,

Tél. 395

Ouverture, vers le 15 mai, du

VAL D'OR GRILL

situé dans le sous-sol de l'hôtel Val d'Or,
occupé autrefois, par le courtier T.-A. Richadson

Co-proprétaires: Mlle Bouchard et Ovila Savard
autrefois du CAFE BOUILLON

DANSE

DE LA

LEGION CANADIENNE

DIVISION DE L'ABITIBI, No 76

pour célébrer le deuxième anniversaire du
jour de la victoire en Europe

Samedi, le 10 mai 1947

au

Community Hall de Bourlamaque

Excellente musique par un bon orchestre

Admission: \$1.00 du couple

GRANDE OUVERTURE

Sigma Drug Sundries

(En biais avec l'hôtel Sigma)

OUVERT de 9 a. m. à 9 p. m.

Remèdes — Cosmétiques — Articles de fumeurs
Magazines — Journaux

Tel. 83 - B

La Gazette de Malartic

MALARTIC EN DEUIL

(suite de la première page)

communiqué qui fut remis aux représentants des journaux, au nombre de vingt, à midi, dimanche, le 27 avril, par monsieur M.-A. Thomson, directeur de East Malartic Mines, Limited. Ce communiqué de presse que nous avons traduit était signé par le gérant de la mine, monsieur D.-M. MacLean.

(communiqué de presse remis à midi, dimanche, 27 avril et signé par D.-M. MacLean, gérant de la mine).

(traduction)

A 9.15 heures de l'après-midi, exactement, le 26 avril, la direction, après consultation avec M. P. Smith, qui a charge des équipes de sauveteurs, décida qu'il serait inutile et non recommandable de continuer d'essayer d'éteindre l'incendie par opérations souterraines.

Jusque là, tous nos efforts s'étaient concentrés à isoler la section du puits No 4 ravagée par l'incendie en fermant les portes existantes des travers-bancs entre les puits No 3 et No 4 et en érigeant de nouvelles cloisons-étanches.

Dès que telle décision fut prise à l'effet que toute tentative d'éteindre l'incendie par l'intérieur de la mine fut inutile, on commença les travaux qui consistèrent à fermer hermétiquement toutes les issues de la mine et à introduire un jet d'eau par la surface du puits No 4. Le but, en procédant ainsi, fut d'éliminer l'introduction d'air dans la mine afin de cesser d'alimenter le feu par l'oxygène; l'usage de l'eau devant empêcher l'incendie de se propager haut dans le puits.

Au cours de cette conférence de presse à laquelle assistaient messieurs E. Futterer, de Toronto, géologue conseil de la mine, et T.-V. Nethery, assistant-gérant, il fut clairement expliqué, en réponse aux nombreuses questions des journalistes, que la cause de l'incendie est inconnue et que celui-ci origina à la station du dixième niveau. M. Nethery fit voir aux représentants des journaux le plan de cette station et indiqua la location du puits numéro 4, à cinq compartiments, le poste où les mineurs vont se reposer et manger et l'endroit où l'incendie origina. Il mentionna la présence d'un poubelle en métal où les hommes déposent les déchets de leurs repas souterrains. Il expliqua aussi que les grosses pièces de bois que l'on emploie dans le puits sont traitées à l'osmotite, solution préservative. Le puits en construction, dit-il, était doté d'une ligne d'air de six pouces de diamètre avec valves d'un pouce à chaque niveau, d'une ligne d'eau de deux pouces avec "T" à chaque niveau, et d'un système d'éclairage électrique. Sans ces systèmes d'air, eau et électricité il est impossible de procéder au creusage d'un puits, leur expliqua-t-il, car il faut de l'air et de l'eau pour opérer les foreuses et l'éclairage électrique est aussi nécessaire aux travaux. Il déclara à une autre question, que l'incendie dégagait du monoxyde de carbone, gaz mortel comme l'on sait. Il expliqua aussi par un dessin, le fonctionnement du baquet sur monorail dont on se sert pour transporter les mineurs ainsi que le roc pro-

Chez les Filles d'Isabelle de Malartic

Les Filles d'Isabelle désirent remercier la population de Malartic pour l'accueil courtois qu'elles ont reçu. La vente de ce dernier tirage, au profit de l'église, a été réellement un succès et nous espérons que cet enthousiasme se maintiendra jusqu'à la fin de tous les tirages; le prochain, est un panier de provisions d'une valeur de \$50.00, donné par l'épicerie H. P. Bélanger. Les billets seront en vente le 25 courant; la direction est confiée à Mme Paul Morin. Lors de la dernière assemblée, une cérémonie imposante eut lieu.

venant des opérations de fonçage du puits.

Au cours des cinq messes, dimanche matin, les célébrants firent part à la population de la paternelle sympathie de monsieur le curé J.-A. Renaud, qui est encore en convalescence, et de la leur. Ils remercièrent les personnes charitables qui veulent bien tenir compagnie et encourager les familles éprouvées et annoncèrent pour le lendemain, trois grand-messes qui seront célébrées à l'intention des prisonniers des flammes dans la mine et de leurs familles. Ils firent aussi part de la réception par monsieur le curé d'un télégramme de sympathie de la part de M. et Mme William B. Hetherington, ancien maire et échevin de Malartic, qui sont en route pour leur nouveau lieu de résidence: Vancouver.

Lundi midi, 28 avril, les journalistes sont à nouveau convoqués à la mine East Malartic où il rencontrèrent le président, M. A. J. Davis, de Newmarket, Ontario, MM. M.-A. Thomson, E. Futterer et Greffin, ce dernier surintendant de l'usine. M. Thomson relata alors tous les efforts tentés par la mine et les sauveteurs pour atteindre les malheureux emmurés et divulga qu'en plus des experts appelés de Noranda, Kirkland Lake, Timmins et Sudbury les autorités de la mine consultèrent par téléphone M. Harrington, du United States Bureau of Mines, reconnu comme étant la meilleure autorité du continent américain en question d'incendie de mine, ainsi que M. Stevenson, de Gardner Denver Equipment Company, une autre autorité en question de désastre minier. Ces deux experts ont exprimé la certitude que les autorités de la mine et les équipes de sauveteurs ont fait tout ce qui était humainement possible pour dégager les mineurs emmurés. On nous apprit aussi qu'une foreuse au diamant a été mise en opération, en surface, afin de percer un trou d'environ 200 pieds de profondeur qui atteindra le puits numéro 4. Cette opération déterminera si l'incendie est éteint, de même que le contenu de monoxyde de carbone en présence dans les travaux souterrains. Si l'incendie n'est pas éteint, il déterminera les cycles de chaleur et permettra de suivre l'état intérieur de l'incendie.

A une question à savoir quand les autorités de la mine espéraient pouvoir enlever les cloisons étanches et commencer les opérations qui permettront de ramener à la

Mme Gaudias Massicotte, ex-Régente, fit l'assermentation de trois nouvelles officières: Mmes Rodolphe Carrier, secrétaire-archiviste, Jean Houle, garde intérieure et Emile Beaulne, rédactrice.

L'initiation approche à grands pas, les candidates sont priées de donner leur réponse au plus tôt afin que la liste soit complétée à temps.

Nous sommes heureuses d'offrir nos sincères félicitations à Mme Gérard Lejeune, chancelière, à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée Marie Marguerite Pâquerette.

Georgette P. Beaulne.
* * *

Officiers du Club Rotary

A une assemblée tenue récemment par le Club Rotary de Malartic les officiers suivants furent élus à l'unanimité pour le prochain terme: Ken Clark, président, Oscar Courtemanche, vice-président, Wm Duff, secrétaire, Henri St-Onge, trésorier, Georges Drutz, Laurent Thauvette et Russell Boyce, directeurs. Le choix de ces officiers assure le succès de ce club pour l'année 1947-48.

surface les cadavres des onze victimes, on répondit que personne ne pouvait se prononcer et que c'est précisément la raison d'être de ce trou de foreuse que nous venons de mentionner.

Lundi midi, les autorités de la mine invitèrent à se présenter pour travailler en surface tous les mineurs qui ne se sont pas encore rapportés, quelque soit leur occupation habituelle.

Nous tenons à souligner que trois agents de la police provinciale sont demeurés sur les lieux de l'hécatombe à Malartic et qu'ils ont volontairement offert leurs services dans l'intérêt public.

FORMATION DU JURY

Le jury suivant a été constitué aux fins d'identifier légalement la victime Traian Lucaei:

MM. Oscar Courtemanche, K.-D. Clark, Laurent Thauvette, Edagr Jolicoeur, Arthur de L. Robillard, Paul Morin, B. Cleman, substitut et H.-Paul Bélanger, substitut.

Dès qu'on aura retrouvé les cadavres des victimes, l'enquête continuera et le même jury sera en fonction.

MAISON A VENDRE

Rue Jacques-Cartier, Malartic
2 logements, lot commercial
No 213
Ecrire Case 269 Malartic

Soumission demandée

La Commission scolaire de Rivière Héva demande des soumissionnaires pour la construction d'une école à trois classes, avec logement pour personnel enseignant. Les plans et devis sont à la disposition des intéressés au presbytère de Rivière Héva. Les soumissions seront acceptées jusqu'au trois mai 1947, à 6 heures p. m.

Albert Lauzon,
secrétaire-trésorier
Rivière Héva, P. Q.

ATTENTION!

GARAGISTES ET PARTICULIERS

Nous disposons d'un assortiment complet de toutes pièces changeables pour les modèles Chevrolet, Pontiac Oldsmobiles, Buick, Cadillac et camions G. M. C.

SPECIALIAUX

Moteurs complets pour les mêmes marques ci-dessus énumérées.

Central Motor Sales

944, rue Royale

Tél. 265

(voisin de l'hôtel Château Malartic)

MALARTIC, Que.

La Gazette de Malartic

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES A LA POPULATION DE MALARTIC

Le Gouverneur-général et le Lieutenant-gouverneur
 Hon. M.-L. Duplessis — Antonio Barrette
 Ministre des Mines, Jonathan Robinson
 Henri Drouin — Réal Caouette
 Le T. H. W. L. M. King — Mgr Rhéaume
 Son Honneur le maire

ARMAND DUMAS MAIRE
 MALARTIC
 LEURS EXCELLENCES LE GOUVERNEUR GENERAL ET
 LEADY ALEXANDER PROFONDEMENT AFFECTES PAR
 LE DESASTRE DE LA MINE EAST MALARTIC M'ONT
 PRIE DE TRANSMETTRE L'EXPRESSION DE LEURS VIVES
 SYMPATHIES AUX FAMILLES SI TERRIBLEMENT
 EPROUVEES VOUDREJ VOUS VOUS FAIRE EN MEME TEMPS
 L'INTERPRETE DE MES PROFONDS REGRETS PERSONNELS
 AUPRES DE CES FAMILLES AFFLIGES
 EUGENE FISET
 LIEUTENANT GOUVERNEUR

MAIRE A. DUMAS
 MALARTIC
 A MON RETOUR A OTTAWA J'AI ETE TRES PEINE
 D'APPRENDRE QU'IL Y AVAIT EU DES PERTES DE VIE
 OCCASIONNEES PAR LE TRAGIQUE INCENDIE DE LA
 MINE EAST MALARTIC JE VOUS PRIE DE PRESENTER
 MES PLUS PROFONDES SYMPATHIES A TOUS CEUX QUI
 ONT ETE EPROUVES ET JE DESIRE EXPRIMER A TOUTE
 LA POPULATION MON PROFOND REGRET A L'OCCASION
 DE LA PENIBLE PERTE QU'ELLE A SOUFFERTE
 W L MACKENSIE KING

Copie d'une lettre de l'abbé J. A. Renaud adressée au maire
 de la Ville, monsieur Armand Dumas.

Je sais que vous daignez visiter nos chères familles
 éprouvées, et qu'à cette occasion vous leur remettez copies
 des témoignages officiels de sympathies que vous avez reçus
 à l'occasion du sinistre.

Comme ma santé ne me permet pas d'aller voir ces
 familles, personnellement, auriez-vous l'obligeance dans votre
 tournée de charité, de remettre copies des témoignages de
 sympathies adressés par Son Excellence Monseigneur Ls.
 Rhéaume, O. M. I., ainsi que des prêtres de nos paroisses
 environnantes et de l'ex-maire de la Ville de Malartic, monsieur
 W. B. Hetherington, aux familles éprouvées.

Il leur sera bon et consolant de pouvoir lire, avec
 tant d'autres, ce témoignage du Père de Famille.

En reconnaissance,
 (signé) J. A. Renaud, curé.

N. B. Son excellence se fait un paternel de voir de chanter
 elle-même le service civique.

M LE CURE J A RENAUD
 NOUS VOUS PRIONS DE PRESENTER NOS PATERNELLES
 SYMPATHIES AUX FAMILLES EPROUVEES ET LES
 ASSURER QUE NOUS PRIONS ET FAISONS PRIER POUR LES
 SINISTRES ET LEURS CHERS PARENTS.
 MGR LS RHEAUME,
 EVEQUE DE TIMMINS

JACQUES MIQUELON, C. R.
 MALARTIC, Que.
 A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, LE PREMIER MINISTRE
 ET LE MINISTRE DES MINES ONT PRESENTE AUX
 FAMILLES DES VICTIMES DE L'EFFROYABLE ACCIDENT
 SURVENU A MALARTIC, CES JOURS DERNIERS, LES
 PROFONDES CONDOLEANCES DU PREMIER MINISTRE ET
 DES MINISTRES DANS LE GOUVERNEMENT DE LA
 PROVINCE AINSI QUE LES VIVES SYMPATHIES DE
 L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC -STOP- VEUILLEZ
 REITERER AU DEVOUE CURE, A SON HONNEUR LE MAIRE
 ET AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MALARTIC
 AINSI QU'AUX FAMILLES SI CRUELLEMENT EPROUVEES
 LE TEMOIGNAGE DE NOS TRES VIVES CONDOLEANCES
 OFFICIELLES ET PERSONNELLES.
 (signé) MAURICE L. DUPLISSIS
 QUEBEC, 30 avril 1947.

M ARMAND DUMAS MAIRE
 VILLE DE MALARTIC
 JE SUIS PROFONDEMENT EMU DEVANT LA TRAGEDIE
 QUI FRAPPE VOTRE VILLE ET VOUS PRIE DE PRESENTER
 AUX FAMILLES EPROUVEES AINSI QU'A TOUTE LA
 POPULATION L'EXPRESSION DE MA SYMPATHIE LA PLUS
 VIVE.
 (signé) JONATHAN ROBINSON
 MINISTRE DES MINES

JACQUES MIQUELON, C. R.
 MALARTIC, Que.
 VOUS PRIE DE TRANSMETTRE OFFICIELLEMENT EN

Grande danse au Chateau Malartic

Les organisateurs du club de baseball de Malartic sont en branle; ils ont déjà mis la main à la cognée. Ils veulent à tout prix avoir une belle saison, une bonne équipe et surtout un championnat. Tout d'abord pour lancer le mouvement, ils organisent une grande danse au Chateau Malartic pour le 9 mai prochain. Quelle chose d'inoubliable à ce que l'on dit. Tout le monde s'en souviendra. Figureront sur le programme Mahatma Gandhi, Ramona, la princesse, etc... Il y aura aussi un concours de lacets de chaussures entre hommes et femmes. On distribuera aussi de nombreux prix. En foule, donc, au Chateau Malartic, pour le 9 mai prochain.

PARADE DE MODES

L'organisatrice de la Parade des Modes à Malartic, Mme Hertel Fournier désire informer le public que cet événement social est remis à plus tard par respect pour les citoyens de notre ville si cruellement éprouvés. Mme Fournier donnera avis de la nouvelle date dans une prochaine édition.

NOTES SOCIALES

Le docteur T. J. Lynch est parti lundi pour Hamilton, Ont., où il rejoindra Mme Lynch qui est au chevet de sa mère Mme C. I. Maclean qui est gravement malade à l'hôpital Général de Hamilton.

MON NOM AUX MEMBRES DES FAMILLES DES MALHEUREUSES VICTIMES DE LA TRAGEDIE QUI VIENT DE SE PRODUIRE CHEZ VOUS MES PLUS PROFONDES SYMPATHIES -STOP- VOUS PRIE AUSSI DE FAIRE TENIR COPIE DU TELEGRAMME A M. LE MAIRE ET LUI DIRE QUE JE M'UNIS A LUI ET A SON CONSEIL DANS L'EXPRESSION DE LEURS CONDOLEANCES.

(signé) ANTONIO BARRETTE
 Ministre du Travail

"AI SUIVI AVEC ANXIETE LES NOUVELLES DU TRAGIQUE ACCIDENT DE MALARTIC STOP AU COURS D'UN VOYAGE A MALARTIC DIMANCHE DERNIER JE ME SUIS RENDU COMPTE DU TRAVAIL COURAGEUX DES EQUIPES DE SAUVETAGE ET JE RESTE CONVAINCU QUE LES AUTORITES DE LA MINE EAST MALARTIC ET LA VILLE DE MALARTIC ONT FAIT ET FONT TOUT CE QUI EST HUMAINEMENT POSSIBLE DANS CETTE CIRCONSTANCE STOP JE DESIRE M'UNIR AUX FAMILLES EPROUVEES A LA SYMPATHIQUE POPULATION DE MALARTIC ET DE TOUT MON COMTE POUR DEMANDER A LA DIVINE PROVIDENCE LES SECOURS SI NECESSAIRES DANS CETTE EPREUVE".

HENRI DROUIN DEPUTE D'ABITIBI EST
 QUEBEC, le 30 avril, 1947.

* OTTAWA, ONT., 30 avril 1947.

SON HONNEUR LE MAIRE DUMAS,
 MALARTIC, Que.
 RECEVEZ TRES VIVES SYMPATHIES OCCASION LOURDES PERTES POUR LA POPULATION MALARTIC STOP SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES SI CRUELLEMENT EPROUVEES.

(signé) REAL CAOUCETTE, M. P.

Son honneur le maire Armand Dumas, de Malartic, tient à réitérer ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées et désire aussi rendre un hommage public aux nombreuses personnes qui se sont si généreusement dévouées à l'occasion du tragique incendie de la mine East Malartic, particulièrement les membres du clergé de Malartic, les médecins, les sauveteurs et les nombreux mineurs qui se sont dépensés sans compter.

CURE J A RENAUD
 MALARTIC, Que.
 MON CHER AML JE VOUS PRIE AINSI QUE MON EPOUSE DE PRESENTER NOS SYMPATHIES AUX FAMILLES EPROUVEES.

(signé) W. B. HETHERINGTON

Sympathies reçues de: Le Rev. Père Martel O. M. I. Rouyn, Québec; L'abbé F. X. Chagnon, ptre curé, Cadillac, Que.; L'abbé T. Halde, ptre curé, Rapide VII, P. Q.; L'abbé R. Lalonde, ptre curé, St-Paul de Rivière Heva; L'abbé A. Ranger, ptre curé, St-Philippe de Dubuisson.



Me Jacques Miquelon, C. R. fut. mercredi soir dernier, chaleureusement remercié par la Chambre de Commerce de Malartic pour l'utile collaboration qu'il a apportée au règlement de notre projet d'hôpital et du magasin de la régie des alcools.

Les Dames Auxiliaires de l'Eglise de la Trinité qui recevaient à un souper aux fêtes au Club de la Mine Canadienne Malartic, mercredi le 16 avril, se disent très satisfaites du résultat obtenu. Au delà de 300 soupers furent servis à cette occasion.

M. et Mme W. B. Hetherington sont partis par automobile mercredi matin, le 23, pour Vancouver. En cours de route ils visiteront des amis et des parents.

Il y a toujours un bon programme au
THEATRE MALARTIC

DIMANCHE - LUNDI
 Mai les 4 - 5
BATHING BEAUTY
 avec
 Red Skelton Esther Williams

MARDI - MERCREDI
 Mai les 6 - 7
LE CHANT DE L'EXILE
 avec
 Tino Rossi, Ginette Leclerc et Lucien Gallas
 aussi

Man From Rainbow Valley
 (technicolor)
 avec
 Monte Hale - Adrian Booth

JEUDI seulement
 Mai le 8
LONE WOLF IN MEXICO
 avec
 Gerald Mohr - Eric Blore
 et

SIGNING IN THE CORN
 avec
 Judy Canova - Allen Jenkins

VENDREDI - SAMEDI
 Mai les 9 - 10
CALIFORNIA
 (technicolor)
 avec
 Ray Milland
 Barbara Stanwyck

Matinées à 1 heure les mercredi, jeudi et samedi et à 2 heures le dimanche
 En soirée: à 7 et 9.15 heures

La Gazette d'Amos

M. le juge Gobeil au chef-lieu du district de l'Abitibi

Dans l'après-midi de lundi dernier le 28 avril, l'honorable Juge Jules Gobeil a pris un premier contact avec les avocats, les officiers de la Cour et les justiciables du chef-lieu, au Palais de Justice d'Amos.

C'est l'honorable Juge Félix Allard, qui d'abord lui a souhaité la bienvenue, comme il l'avait fait déjà à Val d'Or et à La Sarre. Il l'a félicité de son élévation à la magistrature, a rappelé sa brillante carrière de juriste. Notre éminent concitoyen a aussi évoqué le souvenir de l'honorable Juge Armand Bolly décédé récemment et a rendu hommage à sa mémoire. Au nom de ses membres du Barreau et des justiciables du district, Me Léon Dussault C. R. a ensuite pris la parole pour dire à l'honorable Juge Gobeil qu'il pouvait compter sur l'entière collaboration de ses confrères et des officiers de la Cour dans l'administration de la Justice et l'exercice de ses nouvelles fonctions. Me Dussault a aussi fait l'éloge de feu M. le Juge Bolly. L'honorable Juge Allard et Me Dussault ont aussi souhaité le plus cordiale bienvenue à Madame Gobeil qui sans être présente à la Cour, accompagne son mari dans sa première visite en notre ville.

M. le Juge Gobeil Citoyen de la noble Saint-Paul et ancien bâtonnier du Barreau de Charlevoix, le nouveau magistrat déclare qu'il en est à son premier voyage en notre région. Avec un accent de sincérité évidente, il ajoute qu'il a marché d'émerveillement en émerveillement depuis son arrivée dans le nord-ouest de Québec. Votre jeune pays, dit-il, n'a rien à envier au vieux Québec. Il est riche, il est rempli de possibilités de toutes sortes, bref, c'est un pays merveilleux. Malgré sa jeunesse il est doté de toutes les commodités modernes au point de vue hôtels, théâtres et autres édifices publics. On voit aussi que votre population s'en rend compte si l'on en juge par l'optimisme qui y règne, basé sur des conditions de vie tout-à-fait intéressantes; population qui compte une classe d'hommes d'affaires réellement avertis. Le nouveau magistrat nous conseille de faire à notre région le plus de publicité possible, surtout par la publication de photos de nos édifices publics qui dit-il nous ferait une superbe réclame. Pour sa part, à son prochain voyage dans la vieille capitale, il ne saura trop dire à ceux qui ont le devoir de s'intéresser à notre développement, quel merveilleux placement constitue tout ce qu'ils peuvent faire pour aider à l'avancement de notre région. M. le Juge Gobeil remercia son collègue M. le Juge Allard et Me Léon Dussault de leurs paroles de bienvenue et dit aussi combien il avait pu apprécier déjà les nombreuses qualités de coeur et d'esprit de feu l'honorable Juge Bolly.

Après cette allocution le président du tribunal ajourna la Cour au lendemain après-midi à 2.00.

Parmi les personnes présentes, on remarquait Me Albert Grenier, protonotaire et greffier de la Cour du Magistrat, M. le shérif Ferdinand Gervais, M. Paul Boucher,

sténographe officiel, M. P. X. Cossette, Juge de Paix, M. Arthur Caouette, huissier audencier et les membres du Barreau d'Amos.

Aux premiers rangs des tribunes réservées au public, on remarquait aussi M. Almas Simard, d'Amos, ancien concitoyen et ami d'enfance du nouveau Magistrat qui désormais habitera Noranda et se partagera avec M. le Juge Allard l'administration de la Justice dans les districts d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue.

La beurrerie coopérative d'Amos

Le 15 avril courant, la Beurrerie Coopérative d'Amos réunissait ses membres pour les mettre au courant du résultat financier de leur organisme et pour les inviter à se choisir de nouveaux administrateurs pour l'année à venir.

MM. France Brien et L. Pauzé, tous deux agronomes, MM. Adolphe Beauchemin, inspecteur des beurreries et Clément Filiatrault, gérant de la Coopérative Fédérée à La Sarre, assistaient à cette importante réunion agricole qui comprenait plus d'une centaine de cultivateurs d'Amos et des paroisses environnantes.

C'est M. Armand Lauzière, inspecteur en coopération, au service du Ministère de l'Agriculture, qui donna lecture du bilan avec les explication demandées.

L'exercice financier s'est terminé par un surplus de \$1919.36 avec une production de 168,213 livres de beurre. Les patrons reçurent pour leur gras une moyenne de 0.518 la livre tandis que le beurre se vendit, au cours de la période, à 0.401 la livre, en moyenne.

Ce magnifique résultat permit aux sociétaires de déclarer une ristourne de 0.01 la livre de gras.

M. Josaphat Croteau, président, dirigea les délibérations. Dès le début, il souhaita la bienvenue aux visiteurs ainsi qu'aux sociétaires qui s'étaient déplacés en dépit des routes impraticables. Il dressa ensuite un rapide tableau des activités de l'année et encouragea les cultivateurs à continuer leur collaboration au maintien de la Société. L'assemblée s'est ensuite déroulée de la façon la plus satisfaisante.

Avant de terminer, MM. Adolphe Beauchemin et France Brien voulurent bien adresser la parole. Ils félicitèrent les membres de la belle tenue de leur assemblée, leur donnèrent des conseils appropriés et leur dirent le plaisir qu'ils eurent d'assister à cette réunion, véritable séance d'étude des problèmes du cultivateur en industrie laitière.

Les directeurs élus sont MM. Josaphat Croteau d'Amos, Philiat Nadon de St-Mathieu, Charles Beauchemin de St-Marc, Albert Latendresse de St-Maurice, Pierre Laroche de Ste-Geztrude, Léo Chouinard de St-Félix et Albert Larivière de Villemontel.

Ceux-ci, séance tenante, réélurent M. Josaphat Croteau comme président, M. Philiat Nadon com-

A l'Ecole Normale

Programme de la soirée présentée à l'Ecole Normale en l'honneur de Son Excellence Mgr J. D. Desmarais, Evêque d'Amos.

Orchestre Boléro Burleigh
Choeur Psaume de Marcello A. Lhoumeau

HOMMAGE A SON EXCELLENCE

Mlle Fernande St-Onge

Duo concertant Ecossaise Beethoven
Mlles Jeanne Manseau et Jacqueline Demers

LES TROIS PETITS ENFANTS DE FATIMA

Saynète en quatre tableaux d'après le chanoine Barthas

Intermèdes

Piano Variations sur le thème de l'Opéra: Soliman Beethoven
Mlle Jeanne Manseau

Piano Malaguena Lecuona
Mlle Jeanne Manseau

Piano Danse rituelle du feu Manuel de Falla
Mlle Jeanne Manseau

Duo concertant Andante Chaminade
Mlles Jeanne Manseau et Jacqueline Demers

Orchestre Menuet F. Thomé
Chant Magnificat

La parole est à Son Excellence

Duo final Poète et Paysan Fr. Von Suppé
Mlles Jeanne Manseau et Jacqueline Demers

DISTRIBUTION DES ROLES

- Norte-Dame de Fatima Angèle Richard
- L'Ange du Portugal Huguette Pépin
- Lucie dos Santos Denise Jolin
- François Marto Hermance Lemaire
- Jacinte Marto Renée Houde
- Mme Olimpia Marto Jeannine Théberge
- Mme Maria-Rosa dos Santos Gaétane Guillemette
- Caroline, soeur aînée de Lucie Alice Massicotte
- Jean, frère aîné de François et de Jacinte Pierrette Girard
- Marraine, directrice d'un orphelinat de Lisbonne Andrée Marcotte
- Une petite orpheline Louise Duguay
- Une garde-malade de l'hôpital de Lisbonne Denise Sills
- Le Maire d'Ourem Suzanne Chamberland
- Le Geôlier, employé du maire Lucette Adam
- Deux bergers: Manuel et Pierre Michèle Delongchamp
- Deux bergères: Anna et Florida Martina Bertrand
- Lucie Bolly
- Gisèle Matte

Des dames de Fatima

Marielle Veillette, Yvette Laneville, Cécile Delâge, Jeanne-Mance Bérubé, Germaine Audet.

Deux mendiants Lucille Côté
Marguerite Auger

La narratrice Marie-Ange Turgeon

ORCHESTRE

Violoncelliste Jacqueline Sylvestre

Accompagnatrices

Jeanne Manseau, Huguette Boutin, Ghislaine Godbault, Edna Filion.

Violonistes

Ghislaine Duchemin, Georgette Tardif, Françoise Bertrand, Yvette Mayrand, Claire Sylvestre, Olive Massicotte, Louise Lebel, Paulette Gauthier.

Grand Bazar à Amos

Le grand bazar que les Soeurs de l'Assomption de la S. V. tien-

me vice-président. M. J. P. Gariépy fut réengagé comme secrétaire-gérant.

nent chaque année au profit de leurs oeuvres, sera ouvert en leur Maison Provinciale d'Amos, les 9, 10 et 11 mai prochain. Il y aura comme par le passé, amusements divers, loteries, raffles, vente aux comptoirs. Les amateurs, les bienfaiteurs des Soeurs de l'Assomption, les parents de leur élèves, tous ceux que la cause de l'éducation intéresse seront reçus cordialement. Bienvenue à Tous.

A VENDRE

1 tracteur TD 9 "International" avec Bulldozer
1 camion "Ford" de 2 tonnes muni d'un moteur neuf

S'adresser:

Superior Lumber Ltd
a/s M. Georges Rouleau, gérant,
ROULEAU SIDING, Abitibi, P. Q.

Notes sociales

L'hon. Juge Félix Allard, Me Charles N. Barbes et M. Paul D. Boucher sténographe officiel, se sont rendus à La Sarre, la semaine dernière, à l'occasion du terme de la Cour du Magistrat.

M. Ivanhoe Frigon autrefois d'Amos et maintenant d'Outremont, passe quelques jours parmi nous.

AU CINEMA ROYAL

AMOS

Samedi le 3 dimanche le 4 et lundi le 5 mai

"LES ROQUEVILLARD"

avec Charles Vanel Aimé Clariond et Simone Valère

Mardi le 6 et mercredi le 7 mai
Programme double

"SENORITA FROM THE WEST"
avec Allan Jones, Gonita Grandviell et Jess Barker

aussi

"SMOOTH AS SILK"

avec Kent Taylor, Virginia Grey et Jane Adams

Jeudi le 8 et vendredi le 9 mai

"THAT NIGHT WITH YOU"
avec Franchot Tone, Suzanne Foster et David Bruce

Samedi le 10 dimanche le 11 et lundi le 12 mai

"LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMEE"
avec Arletty, Mireille Balin et Lucien Baroux



"Mon Ami le plus gai!"

... c'est le NARVO, qui rajeunit les vieilles choses et met de l'éclat partout où il passe. Peinturer est un vrai plaisir avec ce fini de luxe qui sèche très vite. Choix de couleurs superbes.

MURPHY PAINT CO. LTD. MONTRÉAL TORONTO

NARVO

Ferronnerie

G. A. Brunet Inc.

C. P. 400 Tél. 130

AMOS

La Gazette d'Amos

Un banquet cloture la saison de hockey d'Amos

Comme par les années passées, l'Association Sportive d'Amos, a clôturé la dernière saison de Hockey par un banquet qui s'est terminé quand on a fait la remise des coupes aux champions de la Ligue de la Cité et à diverses étoiles de nos trois équipes.

C'est ainsi que jeudi soir le 24 avril dernier, la plus grande animation régnait au grill du Château Inn. A la table d'honneur aux cotés de M. Lucippe Hivon, président de la Ligue, on remarquait M. le Juge Félix Allard à qui les honneurs de la magistrature n'ont rien enlevé de son esprit sportif. M. le shérif Ferdinand Gervais, pro-maire d'Amos, M. Ivanhoe Frigon, un autre sportif, de passage parmi nous, M. Lionel Parent, secrétaire de la Ville d'Amos, M. le Docteur Joseph Dion, MM. Philippe Courtemanche, et Gérard Martel, directeurs ainsi que M. Jean Jacques Martel, secrétaire-trésorier de l'Association. Chaque côté de trois longues tables aboutissant à la table d'honneur avaient pris place les portecouleurs des trois clubs de la Ligue: Le Garage Central, la Société d'Entreprises Générales et les Miners ainsi que les officiers de la ligue.

Le Juge Allard

Au dessert, M. Hivon souhaita la bienvenue et céda d'abord la parole à M. le Juge Allard qui en sa qualité d'ancien promoteur sportif prononça une allocution de plus vif intérêt. L'ancien gérant de plusieurs de nos clubs rappela plusieurs souvenirs et comme conclusion, préconisa l'établissement en notre ville d'un centre récréatif où nos jeunes gens s'initieraient à l'idéal sportif si utile dans l'apprentissage de la vie. En sa qualité de magistrat, M. Allard traita de la délinquance juvénile qui dit-il subirait une régression considérable si on entraînait nos jeunes à jouer et à s'amuser honnêtement plutôt que de les abandonner à eux-mêmes sans amusements et sans distraction. "Mens sana in corpore sano". "un es-

prit sain dans un corps sain," telle est la devise que nous devrions mettre en pratique pour aider notre jeunesse et la sauvegarder contre le vice, le crime et tout ce qu'ils entraînent à leur suite. Une aréna et un centre récréatif ouvert à notre jeunesse douze mois par année dit-il, voilà des remèdes tout trouvés à la criminalité chez nos adolescents.

Invité aussi à prendre la parole, M. Ferdinand Gervais, pro-maire se plut à dire: Ce soir il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus, dans cette salle, il n'y a que des sportifs et je les félicite. En sa qualité d'échevin de la ville M. Gervais ajouta que lui et ses collègues ont réservé dans les lots de notre corporation municipale des terrains qui serviront d'ici peu à l'édification d'une aréna.

M. Jean-Jacques Martel, secrétaire, termina la série des discours et ajouta quelques mots en anglais pour le bénéfice de M. Gordon Matheson, le brillant athlète du club Miner qui assistait au banquet.

COUPES ET TROPHÉES

La première coupe remise par M. Hivon fut le trophée T. A. Lalonde emblème du championnat de la ligue de la Cité. Au nom de son club M. Thomas Louis Simard, gérant du Garage Central la reçut et prononça une brève allocution vivement applaudie de l'assistance. M. Fernand Dion, le meilleur compteur de la ligue reçut un magnifique trophée des mains de M. Roger Veillette qui en était le donateur. A M. Clément Neveu échet le trophée d'Amos Electric (Lucippe Hivon et C. Crevier, prop) décerné au meilleur gradin de buts de la ligue.

M. Thomas Louis Simard, gérant du Garage Central ne se contenta pas de féliciter ses portecouleurs; il leur remit un trophée à chacun d'eux, une magnifique statuette en bronze représentant un joueur de Hockey.

La direction de l'Association distribua ensuite des prix aux officiers de la ligue soit MM. Henri

Grand débat oratoire chez les Filles d'Isabelle d'Amos

Notre cercle local des Filles d'Isabelle a organisé un grand débat oratoire qui mettra aux prises deux de ses membres. "Sportive" ou "Pot-au-feu" tel sera le sujet qui fera l'objet de cette discussion.

C'est mercredi le 7 mai prochain, à la Salle des Chevaliers de Colomb que nous verrons et entendrons Mlles Monique Veillette et Clémence Trudel se livrer ce duel oratoire, aussitôt après l'assemblée mensuelle régulière du Cercle.

Madame J. E. St-Pierre régente invite tous les membres du Cercle à ne pas manquer ce soir-là ni l'assemblée, ni le débat qui la suivra. Notre public est aussi cordialement convié à assister à ce débat qui suscite déjà beaucoup d'intérêt en notre ville.

L'assemblée mensuelle commencera à 8.00 p.m. et le débat vers 9.15.

* * *

Funérailles de Madame Marcel Champagne

Mardi le 15 avril dernier ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Maurice de Dalquier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Madame Marcel Champagne (née Jacqueline Goyette), décédée le 12 avril précédent à l'âge de 22 ans.

M. l'abbé Noël Richard, procureur au Collège d'Amos et desservant de St-Maurice a fait la levée du corps et chanté le service divin. Les porteurs étaient MM. Léo Tremblay de Béarn, ainsi que MM. Fernand, René et Germain Champagne tous beaux-frères de feu Madame Champagne. La quête a été faite par M. Léo Tremblay. Sous la direction de M. Pellerin, instituteur de l'endroit, la chorale paroissiale a chanté la messe de Requiem de style grégorien. Madame Albertin Champagne touchait l'orgue.

Gosselin et Mike Bernatchez arbitres; L. P. Maltais, gardien du pénitencier; MM. Léonard Arcand, Camille Bergeron, Romuald Marcotte et Hector Hudon, juges des buts; R. Marcotte, Jean Yves Defoy et Roger Veillette chronométreurs ainsi que M. Stanislas Bouchard, gardien des barrières et collecteur des billets pendant toute la saison.

Pendant que M. Thomas-Louis Simard remplissait de vin de Champagne la coupe Lalonde destinée à faire le tour des convives, MM. Rosaire Roux gérant des Miners et Clément Fontaine capitaine de la Société d'Entreprises Générales invités à prendre la parole s'engagèrent au nom de leurs coéquipiers à déployer tous leurs efforts l'an prochain pour disputer au Garage Central la possession de cette coupe qui appartiendra définitivement aux "Garagistes" si ceux-ci, champions l'an dernier et encore cette année, répètent leur exploit pour une troisième fois consécutive.

Une soirée récréative agrémentée d'un programme musical fourni par l'orchestre du club Morocco, de Val d'Or termina cette fête désormais mémorable dans nos annales sportives.



LE FUMEUR AVISÉ PRÉFÈRE CE TABAC À CIGARETTES

Notes sociales

Madame Edmond Carrière est présentement en voyage dans la métropole.

* * *

M. J. E. Desrosiers grand-chevalier du conseil d'Amos s'est rendu à Montréal, en fin de semaine, y rencontrant l'Hon Juge Swift, de Boston, chef suprême de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

* * *

M. Jacques Bouchard est de retour d'un voyage d'affaires, à Montréal.

* * *

M. Auguste Rochon, de Noranda, était de passage parmi nous, ces jours derniers.

M. Jos Cyr a passé la fin de semaine à Barraute. Il était l'invité de M. Ovide Bédard.

* * *

M. le docteur et Madame Edmond Bourgault, se sont rendus à Montréal et à New York à la fin de la semaine dernière.

* * *

M. et Madame O. Lebel passent quelques jours à Montréal et dans la vieille capitale.

* * *

M. et Madame Fridolin Simard sont présentement en voyage à Montréal et à Québec.

* * *

Me Jacques Miquelon de Malartic, était de passage en ville au commencement de la semaine à l'occasion du terme de la Cour du Magistrat.

UN BON HOMME A CONNAITRE



B. VEILLETTE Amos

Il peut aider le chef de famille à garantir son salaire à sa famille — à l'homme d'affaires à protéger et à sauvegarder les revenus qu'il retire de son commerce. C'est un bon homme à connaître.

The **National Life** Assurance Company of Canada

Siège Social Toronto



Fondée en 1897

1897 — UN DEMI-SIÈCLE DE SERVICE — 1947

L'INDUSTRIE TEXTILE DU CANADA n'est pas généralement considérée comme un sujet de conversation bien excitant. Il est bien vrai que, pendant les années normales de paix, les textiles avaient le pas sur toutes les autres industries, dans le domaine de l'embauchage et des gages payés. Mais, cela signifie tout simplement que nous constituons une pièce dans la structure de notre vie quotidienne, au Canada. Et tout cela n'est pas plus passionnant qu'une table de cuisine.

PENDANT LA GUERRE, les centaines de filatures de l'industrie textile ont produit des millions de verges d'approvisionnements dont on avait un besoin urgent. Aujourd'hui, nous travaillons avec ardeur à répondre aux demandes d'après-guerre, très fortes et sans cesse croissantes, de notre population. Nous fournissons des milliers d'emplois aux citoyens canadiens, à des niveaux de salaires élevés. Il est vrai que tous ces facteurs n'ont apparemment rien d'excitant, mais il est bien agréable pour nous de constater que nous tenons une place dans le mode de vie canadien. Une table de cuisine n'est peut-être pas un sujet de conversation palpitant d'intérêt, mais c'est une chose bien commode dans la maison.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITEE

Drapes et taies d'oreillers "Colonial." Tissus "Magog," les plus résistants. Fils "Prue"

NOTRE RÉPONSE
à la
HAUSSE DES PRIX

REDUCTION DE

10%

SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE

Les Magasins T. B. S. de Val d'Or et de Malartic offrent au public cette réduction générale, comme un effort sincère, afin de combattre la hausse toujours menaçante des prix . . . Cette réduction s'applique à toute marchandise étalée dans nos différents départements; profitez de cette offre générale, ce qui vous économisera plusieurs dollars.



VAL D'OR

MALARTIC

QUE.

REGLEMENTS CONCERNANT LES RELEVÉS GÉOLOGIQUES

Le Ministère des Mines acceptera comme exécution de travaux statutaires la prospection faite par relevés géologiques détaillés aux conditions suivantes:

a) La base d'évaluation du relevé géologique sera:

- 1) pour le coupage de ligne, le total du nombre de jours de 8 heures employés pour ce travail;
- 2) pour le travail se rapportant au relevé géologique, le total du nombre de jours de 8 heures multiplié par le facteur sept.

La demande d'acceptation devra être accompagnée d'une déclaration assermentée du nombre de jours employés pour: a) le coupage de ligne; b) le travail se rapportant au relevé géologique, lequel rapport devra être signé par la personne qui a professionnellement dirigé le relevé.

Tout relevé qui ne peut être évalué selon les bases énoncées pourra être accepté par le Département si les représentations faites par le postulant sont considérées comme suffisantes.

b) Le relevé géologique détaillé devra avoir été exécuté conformément aux standards professionnels de géologues qualifiés.

c) Le postulant d'une demande d'acceptation devra présenter un état satisfaisant des dépenses encourues pour fins d'exécution de relevés géologiques détaillés.

d) Le postulant d'une demande d'acceptation devra accompagner sa demande de copies certifiées de plans (préférentiellement coloriés et à une échelle de 400 pieds, ou moins par pouce) indiquant exactement les observations géologiques, ainsi qu'un rapport où est clairement exposée l'interprétation de ces observations.

e) L'acceptation de relevés géologiques détaillés peut être refusée si le sousigné considère que les documents concernant ce travail sont insuffisants ou qu'aucun nouveau renseignement notable n'a été rapporté comme résultat du relevé géologique.

Ce règlement s'applique à toutes les demandes présentées depuis le 5 novembre 1946, pour l'émission ou le renouvellement des permis de mise en valeur. Ce règlement remplace tout règlement antérieur concernant cette question.

Jonathan Robinson,
Ministre des Mines.

autres que ceux qui suivent les lignes piquetées, les parcours doivent être indiqués sur la carte.

La géologie des dépôts superficiels constitue un renseignement important qui doit être indiqué.

Un état satisfaisant des dépenses encourues pour le relevé géologique détaillé devra être présenté. De préférence un tel état indiquera le nombre de journées d'homme nécessairement employés à: a) ouvriers occupés au traçage de lignes, b) hommes d'instrument et assistants technique, c) dessinateurs, d) autres travaux de bureau de laboratoire, e) autres.

Si les lignes ont déjà été coupées et le travail déjà crédité (pour un relevé géophysique précédant le relevé géologique, par exemple) aucune application pour un crédit additionnel pour ces mêmes lignes ne sera considéré.

Il est entendu que le travail se rapportant au relevé géologique comprend le travail de bureau ainsi que le travail sur le terrain. Cependant, le temps perdu à cause de la température ou autres circonstances ne sera considéré acceptable comme travaux statutaires.

Les cartes ou plans doivent montrer: (a) les limites de claims, les lignes piquetées ou les parcours de cheminements; (b) les lacs, les rivières et les expressions topographiques importantes si possible, les chemins, lignes de transmissions de pouvoirs électriques; (c) les affleurement et les observations géologiques, de préférence en se servant de couleurs pour séparer les différents types de roche (d) la géologie des dépôts de surface (marais, gravier et sables, argiles, etc.); (e) le renseignement provenant de forages à la sonde à diamants qui ont servi à la compilation du relevé; (f) la géologie interprétative, y compris les contacts et les failles présumés, les zones d'altération et tout autre caractère notable; (g) une carte index pour situer l'emplacement de la propriété par rapport aux limites du canton.

Le rapport devra indiquer clairement le mode de travail, les résultats obtenus et les recommandations faites.

* * *

Roland Gold and Copper Mines Ltd

Rapport du progrès accompli entre le 1er et le 15 avril.

Durant cette période on a obtenu le compte-rendu du rapport de géophysique du Dr Hans Lundberg et il fut soumis aux directeurs de la compagnie J.-C. Honsberger, ingénieur consultant. La teneur est décisivement favorable sous tous rapports. Il fut recommandé qu'on procède au forage au diamant afin de pouvoir obtenir certains tests.

Le Dr Lundberg recommande, en outre, qu'une expertise à l'électricité soit faite sur le terrain, afin de vérifier à nouveau les

Consolidated Central Cadillac Mines Limited

RAPPORT GENERAL INTERIMAIRE 25 avril 1947

Au cours de la semaine du 19 au 25 avril, les travaux d'exploration et de développement exécutés à Central Cadillac consistent en 511.00 pieds de forage au diamant souterrain et 201.5 pieds d'avancement dans les galeries, travers bancs et remontages. En outre, 19 journées de foreuse ont été employées à la préparation à l'abattage des lentilles de minéral sulfureux et de quartz tourmaline.

On n'a pas encore reçu de résultats d'analyse des premiers trous de forage qui ont été commencés la semaine dernière à partir du niveau 875 dénoyé récemment.

Les résultats d'échantillonnage incomplet fait dans les chantiers d'abattage qu'on prépare actuellement à la production sont les suivants:

Chantier d'abattage
4-1C-17

Quartz tourmaline — moyenne de 40 échantillons de minéral après abattage — \$7.99.

Chantier d'abattage
3-1C-9

Quartz tourmaline — moyenne d'échantillons en rainure — \$4.03 sur 4.3'.

Chantier d'abattage
5-4C-11

Quartz tourmaline — moyenne d'échantillons en rainure — \$5.30 sur 5.7'.

Chantier d'abattage
5-1BN

Sulfure verticaux — échantillonnage en rainure de la veine que l'on ouvre par une galerie d'abattage à un niveau auxiliaire -8.62 sur 4.2'.

Au niveau 750 le travers a atteint un point situé au-dessous du puits principal et trois volées de mine ont été déjà prises dans le remontage qui sera éventuellement élargi à la grandeur du puits.

Les travaux de construction et de réhabilitation des établissements de surface progressent normalement. Le laboratoire d'analyse est remis à neuf et va pouvoir être utilisé dès la semaine prochaine.

TH. Kouloumzine,
Ingénieur-Consell.

réactions magnétiques du terrain.

Le 14 avril, M. Honsberger se rendit sur la propriété en compagnie de M. Gus Larocque et de ses hommes. On procéda au forage de quatre trous aux endroits rapportés par l'expertise de géophysique.

Aussitôt la neige partie et les ruisseaux dégelés, l'ingénieur procédera à la préparation d'une carte géologique détaillée de la propriété.

Règlements concernant l'acceptation de prospection géophysique

Le Ministère des Mines acceptera comme exécution de travaux statutaires la prospection faite par des méthodes reconnues de relevé géophysique (magnétique, électrique électro-magnétique, gravimétrique, séismique ou radio-active) aux conditions suivantes:

(a) La base d'évaluation du relevé géophysique sera:

- a) pour le coupage de ligne, le total du nombre de jours de 8 heures employés pour ce travail;
- b) pour le travail se rapportant au relevé géophysique, le total du nombre de jours de 8 heures multiplié par le facteur sept.

La demande d'acceptation devra être accompagnée d'une déclaration assermentée du nombre de jours employés pour: a) le coupage de ligne, b) le travail se rapportant au relevé géophysique, lequel rapport devra être signé par la personne qui a professionnellement dirigé le relevé.

Si la demande d'acceptation est présentée avant le 15 juin 1947, le relevé géophysique peut être évalué sur la base d'une journée de travail pour chaque 175 pieds de ligne le long de laquelle on aura fait des observations à des intervalles de 100 pides ou moins. Tout relevé qui ne peut être évalué selon la base énoncée pourra être accepté par le Département si les représentations faites par le postulant sont considérées comme suffisantes.

(b) Le travail se rapportant au relevé géophysique devra avoir été exécuté par une personne compétente travaillant sous une direction professionnelle.

(c) Le postulant d'une demande d'acceptation devra présenter un état satisfaisant des dépenses encourues pour fins d'exécution.

(d) Le postulant d'une demande d'acceptation pour le travail se rapportant au relevé géophysique devra accompagner sa demande de copies certifiées de plans indiquant exactement les observations géophysiques, ainsi qu'un rapport où est clairement exposé l'interprétation de ces observations. Les valeurs numériques corrigées doivent être indiquées à chaque station quand le relevé a été fait par des méthodes magnétiques sur terre, ou par la méthode de polarisation spontanée; les plans préparés avant le 15 juin 1947 peuvent cependant être acceptés, même si les valeurs numériques n'ont pas été indiquées.

(e) L'acceptation de prospection géophysique peut être refusée si le sousigné considère que les documents concernant ce travail sont insuffisants.

* * *

Sigma Mines (Québec)

La production de Sigma Mines (Quebec) Ltd. en mars a été de \$174,464 avec l'usinage de 30,504 tonnes de miera, contre \$156,139. en février et \$167,008 en mars 1946.

Sur la propriété Chazel

Dans le rapport terminé sur le lac Chazel, par les ingénieurs-consultants Kouloumzine, Geoffroy, Brosard & Cie, il a été établi qu'il existe quatre anomalies.

Sur la côte du lac Chazel on a prélevé du minéral à forte teneur de sulfure contenant des traces de cuivre, de zinc et de plomb. L'objectif de ce relevé était de continuer la formation minérale sous le lac de même que les accidents dans la structure géologique qui pourraient influencer sur la disposition du minéral. A noter que la propriété est située sur le premier filon de la formation conduisant à 15 milles au nord-ouest au dépôt de minéral de la Normetal. Selon toute probabilité le minéral sur la propriété Chazel, de la Val d'Or Consolidated, sont en majeure partie du Tuff et du Rhyolite.

Le relevé a révélé deux endroits réagissant fortement aux appareils magnétiques. Un de ces points est situé approximativement au milieu du lac et de toute évidence correspond à la surface générale de minéralisation de sulfure. La lecture donne 778 grammes. A 1,800 pieds plus loin, on observe une réaction magnétique un peu moins forte, qui selon toute apparence devrait réagir au sulfure magnétique.

Une étude approfondie de la distribution des valeurs magnétiques dans la zone magnétique nord, peut-être subdivisée en trois anomalies magnétiques, qui correspondraient aux axes de la minéralisation magnétique.

Le forage à la sonde à diamant exécuté à date n'a porté que sur la minéralisation existant le long et autour de l'anomalie No. 1. Sur la carte, nous avons marqué cinq trous de sondage dans lesquels on perquisitionnera sur les possibilités de minéral sur les trois autres anomalies.

Si un de ces trois trous révèle des valeurs de métaux de base semblable à ce que le sondage du terrain dans le secteur no 1 a révélé, nous recommandons qu'on procède au sondage méthodique plaçant les trous à une intervalle de 100 pieds, dans le voisinage des trous déjà explorés et ceci avec l'idée de trouver des traces de minéral de plus haute teneur ayant de la valeur commerciale.

Le rapport suggère en plus qu'on qu'on fasse d'autres relevés: un relevé électrique et un relevé au magnétomètre sur la rive du lac.

* * *

Heva Gold Mines

Le Curb de Montréal a été notifié par Heva Gold Mines, Limited, que Federal Trading and Agency, Limited, a pris 25,000 actions additionnelles du capital-actions, à 60 cents chacune, en vertu de l'accord optionnel daté du 24 août 1946.

Si on a fait des cheminements

FONDEE EN 1919

La Gazette du Nord

Journal hebdomadaire

publié à Val d'Or, comté Abitibi-Est

La GAZETTE DU NORD est publiée par la Gazette du Nord Engr. et imprimée par les ateliers de l'imprimerie Val d'Or Printing Engr., 528, Avenue Centrale, Val d'Or, Qué.

Abonnement : \$2.00 par année.

Le numéro : 5 sous

Rédaction et Administration { 528 Avenue Centrale, VAL D'OR Tél. 789

VAL D'OR, vendredi, le 2 mai 1947

AUX FAMILLES EPROUVEES

Nous sommes encore sous le coup de l'émotion que nous provoquait, jeudi dernier, la nouvelle de la catastrophe qui s'est produite à la mine East Malartic, lorsque douze hommes perdirent la vie de façon tragique.

Qu'il nous soit permis, après des voix beaucoup plus autorisées que la nôtre, d'apporter aux familles si douloureusement meurtries, le témoignage de notre intime et profonde solidarité à l'occasion de l'épreuve qui atteint si vivement tant de braves familles.

On n'aura jamais vu dans notre région, et d'un seul coup, tant de tombes succéder aux tombes; tant de foyers brisés, d'époux qui se disent l'éternel adieu, de frères et de soeurs séparés les uns des autres, de parents et amis qui ne se reverront plus.

Que ceux qui restent pour pleurer les disparus, veuves, fils et filles, mères et pères, frères et soeurs, aient l'assurance de la sympathie unanime de toute la population; leurs deuils et leurs angoisses sont partagés par tous.

L. F.

* * *

HONNEUR AU MERITE!

Dès les premiers temps de l'Abitibi, parmi les pionniers qui venaient se fixer sur les bords de l'Harricana, se trouvait un homme qui devait jouer un rôle considérable dans le développement de notre région: c'était M. A. A. Drouin marchand, commerçant de bois et maître de poste.

Pendant trente-cinq ans, cet éminent citoyen de notre ville a consacré sa vie à rendre service et à faire le bien autour de lui. Ce furent d'abord les premiers colons à qui il avança des sommes considérables en marchandise et en argent pour leur aider à s'établir sur leurs lots. Aux bucherons et aux hommes de chantiers il permit de profiter de vastes entreprises forestières qu'il mit sur pieds pour leur procurer pendant plusieurs années un travail des plus rémunérateur. Nos mineurs et nos prospecteurs trouvèrent chez lui une telle collaboration et un tel encouragement que dans l'estime de tous, il a mérité le titre que plusieurs anglophones lui ont décerné depuis longtemps: "The grand old man of the North". Voilà l'oeuvre de cet homme sur le plan des affaires en général, dans le domaine agricole, forestier et minier.

Il est un autre aspect de sa vie qui bien malgré lui n'a pu passer inaperçu. C'est sa grande charité qui depuis toujours a alimenté à jet continu toutes nos oeuvres religieuses et sociales. Dans cette sphère de ses activités M. Drouin a été admirablement secondé par Madame Drouin dont la sollicitude continue de s'étendre à toutes les familles qui dans le malheur, la maladie ou la misère se souviennent toujours à quelle porte il faut aller frapper pour obtenir du secours.

C'est cette charité inlassable autant que discrète que le Souverain Pontife a voulu re-

connaître en décernant à M. Drouin, à la demande de Son Excellence Mgr l'évêque d'Amos, la médaille du Grand Mérite, "Bene Merenti". Et quand, la semaine dernière, en donnant lecture du bref de Rome, notre premier pasteur a souligné de façon particulière, l'aide généreuse de notre concitoyen apportée aux églises du diocèse d'Amos, tous se sont rappelés ses largesses à l'égard de tant de chapelles de colonisation comme d'ailleurs de son église paroissiale à lui, devenue la cathédrale d'Amos, qu'il n'a cessé d'entourer d'une constante sollicitude.

Toute notre population a accueilli avec joie cette décoration de Sa Sainteté Pie XII. La poitrine qui l'a reçue abrite le coeur d'un grand chrétien, bien digne d'un tel honneur, à qui nous tenons à offrir nos plus sincères félicitations, en même temps que nos voeux de santé, bonheur et longue vie.

Joseph DUGUAY.

* * *

DECADENCE A HOLLYWOOD?

Ce fut un fier chahut dans la capitale du film américain quand Arthur Loew, célèbre chef de circuit de la MGM, lança comme une bombe ce verdict de décadence: "Dans leur forme présente, les films d'Hollywood sont inacceptables, incompatibles avec la mentalité des cinéphiles européens..."

Et Loew de conseiller sans fausse honte aux cinéastes américains de s'abstenir d'exporter d'ici deux ans, et d'inviter même les meilleurs metteurs en scène d'Europe à venir réorganiser sur une base vraiment "à la page" toute l'industrie hollywoodienne.

Arthur Loew revient d'Europe et il a pu confronter la valeur humaine et technique des films d'outre-mer avec la médiocrité étincelante et le factice des pellicules américaines. Déjà, Sam Goldwyn lui-même avait entrevu la catastrophe, et il ne se faisait pas un crime d'aller répétant: "Hollywood manque d'idées et ressasse des thèmes décrépits". D'ailleurs, le festival international du film qui s'est tenu, il y a un an près, à Cannes, a dessillé les yeux des mieux endormis. Car, c'est un fait, les producteurs d'outre-45ième s'étaient bel et bien assoupis.

Bercés par le piètre esprit critique de leurs millions de clients qui continuaient d'affluer aux théâtres, ces producteurs mercantiles se contentaient d'encaisser leurs recettes invariablement mirobolantes, sans se soucier de perfectionner leur technique, de construire du neuf, avec des sujets nouveaux, des maquillages originaux, des décors renouvelés, des dialogues sonnantes inédites. Loin de soigner la qualité, ils ont même, durant la guerre, rogné la quantité; alors qu'avant 1940, nous avions les loisirs d'assister à 70 ou 75 programmes cinématographiques tout frais tournés, les années noires (noires pour d'autres surtout) ne nous ont apporté de la colonie hollywoodienne que deux maigres douzaines de films inédits par année.

Claustres dans leurs somptueux studios californiens, les cinéastes voisins ont vécu à l'abri des grands courants d'idées et d'angoisse qui ont balayé l'Europe durant la tourmente, ils sont demeurés à l'écart d'une évolution très importante, laquelle s'est transposée sans heurt du domaine psychologique dans le champ de l'art cinématographique. Et cette évolution s'est résorbée en une révolution artistique, révolution pacifique mais transcendante qui s'est révélée dans toute son efficacité et puissance à Cannes.

Là, les productions françaises, russes, anglaises, italiennes, suisses, affichaient à l'écran les caractéristiques vitales d'une psychologie nouvelle dont les films américains s'avéraient totalement dénués. Et pour causes! Aussi, les magnats d'Hollywood sont-ils revenus du festival fourbus et

TRIBUNE LIBRE

Val d'Or, le 25 avril 1947.

M. C. Taschereau, prés.,
Chambre de Commerce des
Jeunes,

Val d'Or, Qué.

Cher monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de prendre en considération les propositions suivantes qui ont pour but l'amélioration du service actuel donné par le C.N.R. Fret, le C.N.R. Messageries, le comptoir pour la vente des billets, le C.N.R. Télégraphe, service singulièrement ineffi-

pétrifiés. Telle pellicule qui avait râflé d'emblée toutes les statuettes publicitaires en Amérique ne méritait là-bas qu'une mention honnête. Et l'on vit, par contre, des productions élaborées en des circonstances et conditions défavorables, des films comme la "Bataille du rail", ou "La Symphonie pastorale", par exemple, tournés dans les dernières explosions de la grande hécatombe, remporter des lauriers bien distinctifs avec d'autres excellents scénariis anglais ou russes.

C'est mettre dans une lumière toute crue cette vérité que le chiffre d'affaires ne constitue pas un critérium infaillible, pas plus en cinématographie qu'en d'autres sphères artistiques. Trop souvent, les films américains ne nous ont habitués qu'à une vision superficielle de la vie, alors que les studios de France ont su nous transporter au coeur même d'une existence tissée de palpitations moins physiques encore que psychiques. Nos voisins nous ont appris à assister aux spectacles filmés sans efforts d'esprit et sans attention soutenue. nous n'avons qu'à ouvrir l'oeil, contempler les vedettes au facies éclatant ou gracieux, admirer la perfection de la courbe ou la régularité triomphale de la ligne charnelle, il nous suffit de prêter l'oreille aux bruits et aux rythmes, et le truquage des décors en série aidant, notre plaisir visuel et auditif est à point. La représentation terminée, il ne nous reste plus guère qu'un écho fugitif et une image sans relief. C'est là la faiblesse des films américains de n'être trop souvent que des squelettes sonores et mouvants: l'âme en est absente, et la vie y ment.

Cette déficience, se fait plus fortement sentir maintenant que la production française nous revient avec ses scénariis bien charpentés, ses scènes imbues d'humanité profonde où la poésie et l'action se livrent un duel émouvant, camouflé de lumières et de sons; mais la vogue un temps méritée des bobines américaines a ankylosé plus d'un cerveau par leur montage facile et leurs trames trop lâches, trop peu serrées. Une réaction instinctive s'effectue et nous nous surprenons à secouer une torpeur intellectuelle vieille de six ans, pour savourer à plein ces mystères intimes de la vie humaine que les truquages vieillots et les anachronismes d'Hollywood nous avaient fait momentanément oublier.

Albert GERVAIS.

cace à plusieurs points de vue.

Au sujet du service téléphonique donné actuellement par les divers départements du C.N.R., une amélioration immédiate s'impose. Ces départements devraient embaucher une téléphoniste pour répondre promptement aux demandes de la clientèle. Actuellement, les employés du C.N.R. Fret et Messageries ignorent complètement la sonnerie de l'appareil ou apportent un si grand retard à répondre au téléphone que les clients trouvent plus expéditif une visite au bureau du Fret ou des messageries qu'un appel téléphonique. Si, et nous devons le reconnaître, un appareil ne suffit point, nous suggérons qu'une pression soit faite pour l'installation d'un nombre d'appareils suffisants à la tâche.

Afin d'accélérer le service de "pickup" et de livraison, nous suggérons l'installation d'un bureau et d'un entrepôt dans le centre de la ville, où à tout endroit plus accessible que le local actuel. Des améliorations pourraient également s'effectuer dans le choix du personnel, trop peu nombreux pour suffire aux demandes pressantes actuelles comme aux demandes qu'apportera le développement futur de notre ville.

Espérant que ces quelques suggestions recevront de vous et de la Chambre de Commerce des Jeunes, la considération qu'elles méritent, nous demeurons,

Vos très dévoués,

La Papeterie Val d'Or,

Par: J.-Léo Gagnon.

NOTE DE LA REDACTION

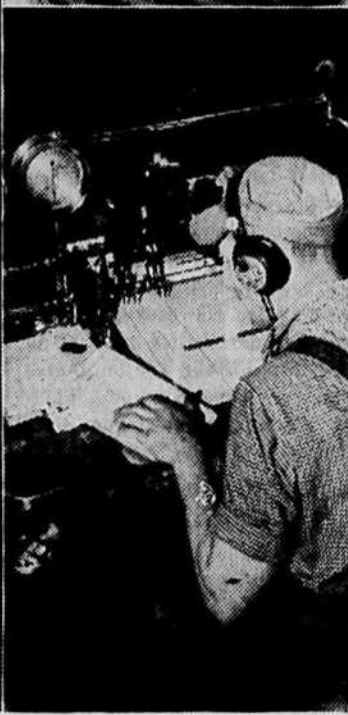
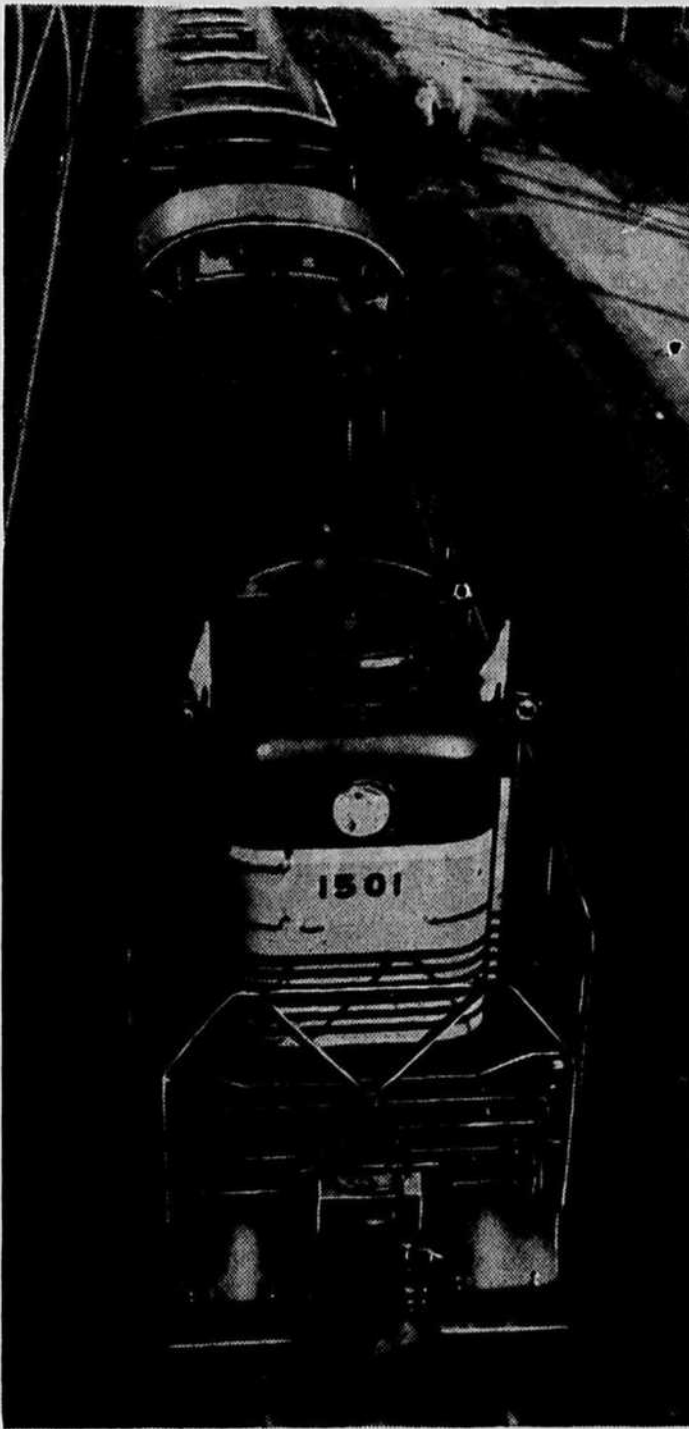
Nous remercions M. Gagnon pour sa contribution en vue de l'amélioration du service du Canadien National.

On nous permettra d'ajouter qu'il ne faut pas perdre de vue que les employés du Canadien National sont les serviteurs du public et non le public les serviteurs du Canadien National; nous reconnaissons hautement l'utilité et la nécessité de tous ces fonctionnaires; de façon différente et quelque soit notre situation, nous sommes tous des serviteurs et que nous soyons engagés par le Gouvernement, par des Compagnies de la Couronne ou par l'entreprise privée, nous devons tous avoir le souci de bien servir.

Il nous est arrivé, pas plus tard que la semaine dernière, d'attendre — et nous n'exagérons pas — pendant huit minutes, qu'un employé daigne nous répondre; il était occupé à remplir des formules; il aurait facilement pu mettre ses formules de côté pour un instant et nous remettre notre monnaie, que de nous faire perdre un temps précieux.

On nous répondra probablement que c'est un cas isolé mais après enquête, on nous informe que ces cas isolés perdent leur isolement pour s'agencer dans la règle.

Nous savons que de nombreux employés font tout leur possible et réussissent très bien et nous tenons à leur en rendre crédit; que ceux qui feraient moins bien fassent un petit examen; le public, qui dans la circonstance n'a pas le choix du fournisseur, leur en saura gré.



Les expériences que l'on poursuit actuellement avec la locomotive diesel électrique 1501, du Pacifique Canadien, révolutionneront probablement le transport sur rails au pays, si elles sont couronnées de succès. On voit, sur cette vignette, à gauche, la locomotive à son départ de la gare de Farnham, P. Q., lors de son premier voyage d'essai, traînant 40 wagons chargés de marchandises diverses. En haut, à droite, on voit le mécanicien N. Roy au contrôle dans sa cabine qui reluit comme un sou neuf, tandis que l'opérateur W. B. Patterson, en bas, à droite, prend des notes au chrono-

graphe du wagon-dynamomètre, le seul du genre en Amérique du Nord. Ce wagon, dessiné par les techniciens du Pacifique Canadien, donne en détails toutes les performances accomplies par la locomotive, par l'intermédiaire d'un système perfectionné de dispositifs automatiques. Après plusieurs voyages d'essais sur la ligne de Farnham, on continuera à faire des expériences avec la 1501 sur la subdivision Winchester, de la ligne Montréal-Toronto, ainsi que dans les courbes et les montées de la division des Laurentides.

Baptêmes
VAL D'OR

TREMBLAY — Colette-Mureille, née le 18. Elle est la fille de M. et Mme Armand Tremblay (Alphina Collin). Les parrain et marraine furent M. et Mme Al-

cide Collin (Oliva Pelletier). MORISSETTE — Alain-Pierre-André, né le 19 avril. Il est le fils de M. et Mme Pierre Morissette (Rita Daigle). Les parrain et marraine furent M. et Mme Bruno Verville (Lise L'Heureux).

NOUVEL INSPECTEUR

Nos sincères félicitations à M. Paul Edouard Lavoie, d'Amos, qui vient d'être nommé inspecteur des écoles de Bourlamaque et Val d'Or.

Armand Gilbert B.A. LL.L.
NOTAIRE

Edifice Splendid Sweets
Téls: Bureau: 660-A — Rés. 660-B
VAL D'OR

JOSEPH MORIN

B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Edifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR
TEL 26 :.: C.P. 897

Bureau : Tél. Résid.:
405-A 405-B
SELWYN COOKE, m.r.a.l.c.
Architecte
Edifice Transport .. 687, 3e Ave
McLeod VAL D'OR

BUREAU MAINTENANT OUVERT

Dr Jean-Noël Lessard
MEDECIN - CHIRURGIEN

754, 3ième Avenue, VAL D'OR Tél. 37 - A

Docteur EWALD GRONDIN

Spécialité:
VOIES GENITO-URINAIRES
VAL D'OR

CARTES PROFESSIONNELLES

AMOS

Consultations sur rendez-vous

Docteur EDMOND BOURGAULT

Spécialité :
Chirurgie générale

EDIFICE ROYAL AMOS Tél. 317

CHARLES-N. BARBES
AVOCAT ET COMMISSAIRE

Edifice ROYAL — AMOS Tél.: 213-220

MARC DUGUAY, B.A., L.L.L.

— NOTAIRE —

EDIFICE THEATRE ROYAL AMOS Qué.

Tel: Bureau : 225
Résidence : 159

VAL D'OR

M. Edward Viney

AGENT D'ASSURANCES

Nous assurons tout le monde et pour toutes occasions

AUTOMOBILE — FEU — VIE etc.

Bureau: 763, 3ième Avenue Val d'Or Tél: 228
Res.-64-A, avenue Laurier, Bourlamaque Tel: 273

LA SAUVEGARDE
Assurance-vie

Membre du Club
DUCHARME

ALFRED GAMACHE

RESIDENCE: Casier Postal 318
922, Première Ave. VAL D'OR Tél. 225

Me Lucien Cliche B. A. L. L. L.

AVOCAT

EDIFICE GAGNON

812, 3ième Avenue Tél. 24 - A

Me Ls Charles Trempe

AVOCAT

Edifice Self, Chambre 7 Tél. 727

VAL D'OR

Propos Féminins

BILLET DE MICHELE

Bonjour madame, bonjour mademoiselle,

Avant de parler de la santé proprement dite, commençons, si vous le voulez bien, par nous rafraîchir la mémoire avec une leçon d'histoire, vieille comme la terre. En effet, c'est une de nos premières leçons apprises sur le banc de l'école. Nos parents et nos arrière-grands-parents l'avaient eux-mêmes apprise.

Dieu, après avoir fait le ciel et la terre avec tout leur majestueux cortège, prit du limon de cette terre et en forma un corps. Puis pour l'animer, Il souffla sur cette forme et ce fut là le premier représentant de l'humanité. Il lui conféra en même temps le pouvoir de se reproduire. Notre âme est le souffle de Dieu, notre corps du limon de la terre.

De par sa formation, son origine, puisqu'il est le souffle venant de Dieu animant un corps, l'être humain est le roi de la création, plutôt, je dirais, une sorte de seigneur féodal. Avec l'aide de son Dieu il a besoin de toute la nature pour vivre. Il est roi, oui, mais sans l'air qu'il respire, sans le soleil qui l'éclaire et le réchauffe, sans le règne animal, végétal et minéral, que peut-il faire ce roi? Roi, avec de bien petits pouvoirs n'est-ce pas? Que le souffle lui soit retiré, son corps redevient matière. Et pourtant avec l'aide du Tout-Puissant et de sa création, ce petit seigneur, avec sa libre volonté, peut accomplir d'immenses changements, d'éclatantes transformations dans l'univers. C'est ainsi, entre choses, qu'il peut continuellement découvrir des éléments inconnus et par là se perfectionner.

Ce long préambule, madame, mademoiselle, pour nous rappeler que notre corps est une partie de la nature, qu'il a besoin d'elle pour vivre et que de plus il s'en rapproche, le mieux il fonctionne.

Voici que j'arrive maintenant à vous parler de santé. Pour vivre, le corps humain a besoin de nourriture, c'est la première condition. Il faut s'alimenter et l'on ne peut pas parler d'alimentation sans parler de nutrition.

Alimentation: Le dictionnaire nous dit: "Action de se nourrir". Nutrition: Il nous dit: Ensemble des phénomènes qui aboutissent par l'assimilation à l'augmentation de masse de la substance vivante."

Vous savez, sans doute, que le corps humain est un véritable laboratoire de chimie et les éléments chimiques que l'on retrouve dans ce laboratoire humain sont ceux que l'on trouve partout dans la nature.

Je laisse maintenant parler M. Louis Turgeon, un auteur qui sait traiter de diététique. "De tous les

éléments chimiques qu'on rencontre dans la nature, il y en a 16 principaux qu'on trouve, non seulement dans le corps humain, mais aussi dans les aliments variés dont ce corps s'approprie les substances. "Voici la liste que l'auteur nous donne: "Oxygène, carbone, hydrogène, calcium, nitrogène ou azote, phosphore, chlore, soufre, fluor, potassium, sodium, magnésium, fer, silicium, manganèse, iode." La proportions de chacune de ces substances varie avec chaque individu. L'auteur continue: "Comme on peut le voir, les 16 éléments chimiques constituent pour le corps humain les diverses substances par lesquelles il se nourrit et maintient son activité et ses énergies. Là est tout le problème de l'alimentation. Qu'on se détrompe, l'alimentation n'est pas tout simplement un calmant de la faim."

Or, pour se nourrir, il faut prendre des aliments qui contiennent des substances ou éléments chimiques absolument nécessaires pour le bon fonctionnement de tout son être, suivant son propre besoin, et, chaque individu n'a pas le même besoin. Vous comprenez pourquoi le plus on se rapproche de la nature, le mieux notre être fonctionne.

La science qui traite de ces besoins des individus et la diététique. Je comprends madame mademoiselle, que nous ne pouvons pas toutes suivre un cours de diététique, mais, nous pouvons en apprendre les grandes lignes et mettre en pratique les bons conseils que l'on vous donnera. Ca sera déjà beaucoup. Une plante qui n'a pas l'air et l'attention nécessaires à ses besoins, s'étiole, languit et ne produit pas d'aussi bons fruits qu'elle le devrait.

C'est pour cela que je vous disais dans ma causerie de la semaine dernière que vous étiez madame, mademoiselle, la fée dispensatrice des moyens pour arriver à la conservation de la santé des vies qui vous sont confiées, et, par là répandre du bonheur autour de vous qui rejaillira sur vous.

Peu à peu, madame, mademoiselle, nous apprendrons les grandes lignes de la diététique.

Bonjour madame, bonjour mademoiselle.

Michèle.

* * *

Évitez les rhumes

Voici la méthode proposée par le ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social pour éviter les troubles respiratoires—si communs pendant la saison froide; équilibrez bien vos repas et prenez-les à des heures régulières; dormez en des pièces bien ventilées, purifiez vos voies respiratoires par une respiration profonde et fuyez les victimes évidentes du mal de gorge et du rhume de cerveau.

LA SANTE DES DENTS

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q.— L'arthritisme peut-il être causé par des dents cariées?

R.— Le rhumatisme couvre une grande variété de maux dont les plus communs sont: l'arthritisme, les douleurs et l'inflammation musculaire, le lumbago la névrite, etc. Les infections dentaires ont été longtemps décrites comme la cause prédisposante de la plupart de ces troubles et nombreux ont été les médecins qui, à ce sujet ont insisté sur le nécessité de faire disparaître, en premier lieu, tous les troubles dentaires. Il y a cependant d'autres raisons qui prédisposent au rhumatisme raisons multiples et variées, telles qu'une nourriture impropre, que des conditions climatiques, chimiques, mécaniques et endocrines contraires. Toute infection dentaire doit être traitée avec grand soin chez un arthritique, non pas principalement pour soigner son arthritisme lui-même mais pour soulager les douleurs dont il souffre. Le dentiste ne doit jamais entretenir chez un patient une fausse espérance en lui promettant de la délivrer de ses douleurs arthritiques par un traitement dentaire. En résumé, tous les maux bien définis des dents et de la bouche doivent toujours être traités, en général, même alors qu'il n'existe aucun signe d'arthritisme.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 1469, rue Drummond, MONTREAL 25, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES**

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

1875 1900 1925 1945

CIÉ CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINÉ 27EE 1566 RUE ST DENIS MONTREAL 18

Mme J.-B. Levesque

Corsetière Professionnelle des corsets

"NU - BONE"

VAL SENNEVILLE, Qué.



"TU AS TELLEMENT DE VIE LOUISE!"

"C'est parce que je suis bien! Pourquoi n'essaies-tu pas le SEL EFFERVESCENT ABBEY'S le matin quand ça ne va pas? C'est si rafraîchissant, si agréable — une couple de cuillerées à thé dans un verre d'eau: l'effervescence se fait en un clin d'oeil, complète!"

Voilà le secret. Votre bien-être physique se reflète sur votre figure. Pour aider Dame Nature à chasser les poisons de l'organisme, rien de mieux que l'Abbey's effervescent.

ADOPTÉZ LE SEL ABBEY'S EFFERVESCENT

Des milliers l'ont fait!



POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON

De la crème fouettée pour les repas des jours de fête

C'est avec un sourire de contentement que les ménagères à travers le Canada accueillent le retour de la crème en plus grande quantité et de meilleure qualité. Pendant plusieurs années, à cause des conditions de guerre, l'usage des crèmes épaisses fut interdit dans le but de conserver le gras de beurre pour des fins plus essentielles. Le beurre est un item indispensable pour les menus aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

La crème n'est pas du gras pur, mais plutôt cette partie du lait qui contient le plus de gras. Elle se vend habituellement d'après le pourcentage de gras qu'elle contient. Les espèces de crème ordinairement vendues sur le marché sont la crème à céréales, à café ou de table et la crème à fouetter.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, disent qu'il y a plusieurs facteurs qui influenceront le fouettage de la crème avec succès, tels que l'âge, la température et la richesse. La crème à fouetter doit contenir environ 30% de gras de beurre et devrait avoir été produite depuis 12 à 24 heures avant d'être employée. Elle se fouettera plus facilement si elle est parfaitement refroidie au-dessous de 40° F. Ne fouettez pas trop longtemps, car les globules de matière grasse peuvent se ramasser et former du beurre. La crème devrait au moins doubler sa quantité quand elle est fouettée.

La matière grasse contenue dans la crème est sous forme facile à digérer et, par conséquent, peut être utilisée pour donner de la richesse et de la saveur au régime alimentaire normal ainsi qu'à celui de l'invalidé ou du convalescent.

La crème fouettée peut être employée comme garniture ou comme l'un des ingrédients dans les desserts aux fruits ou à la gélatine, dans la crème à la glace et les mousses. Pour la congélation de la crème à la glace ou des mousses dans le réfrigérateur mécanique, il est nécessaire d'incorporer de l'air dans le mélange pour lui donner une texture homogène et velouté. L'ingrédient le plus fréquemment employé. Pour faire congeler la crème glacée et les mousses, fixez toujours le thermostat au degré le plus froid.

TAPIOCA AU CAFÉ

4 c. à table de tapioca fin
 1/4 c. à table de tapioca de sel
 1/3 tasse de raisins épépinés
 2 tasses de café
 1 c. à thé de vanille
 1 tasse de crème à fouetter

Faites cuire au bain-marie le tapioca, le sel et les raisins avec le café jusqu'à ce que le tapioca soit transparent, environ 15 minutes. Mélez fréquemment, ajoutez le sucre et la vanille, refroidissez parfaitement. Battez la crème et incorporez dans le mélange. Déposez dans des verres à sorbet et faites refroidir complètement. Six portions.

MOUSSE AU SIROP D'ÉRABLE

1 c. à table de gélatine
 3 c. à table d'eau froide
 2 jaunes d'oeufs
 3/4 tasse de sirop d'érable

1 1/2 tasse de crème à fouetter
 3/4 tasse de noix hachées

Faites gonfler la gélatine dans l'eau froide. Battez les jaunes d'oeufs dans le sirop d'érable et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajoutez la gélatine et mêlez jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Refroidissez le mélange jusqu'à ce qu'il soit partiellement pris puis incorporez la crème fouettée et les noix. Versez dans des coupes à sorbet et refroidissez parfaitement avant de servir. 6 portions.

CREME AUX FRUITS EN GELEE

1 c. à table de gélatine
 1/4 tasse d'eau froide
 1 tasse de sirop de fruit
 1/2 tasse de sucre
 1 tasse de fruits en conserves, en dés
 1 c. à table de jus de citron
 1 tasse de crème à fouetter

Faites gonfler la gélatine dans l'eau froide. Amenez le sirop de fruits au point d'ébullition. Ajoutez le sucre et la gélatine gonflée. Mélez jusqu'à ce qu'ils soient dissous. Refroidissez. Quand

Notes sociales MALARTIC

Mme A. O. Gillespie, 381 avenue Fournière recevait à une partie de bridge, vendredi le 18 avril. Les prix furent gagnés par Mmes E. A. Goranson, Chas A. Magnan et J. M. Foggerty.

M. et Mme K. D. Clark qui étaient partis pour un voyage aux îles Bahama ont été rappelés d'urgence à Malartic par la maladie de leur fillette Jinny. M. et Mme Clark voyageaient par avion pour revenir.

Mme Angus Teskey de Red Lake, Ont., est en visite chez ses parents M. et Mme A. Van Rassel.

Mme James Reid et son jeune fils de Leafroy sont arrivés à Malartic où ils sont venus rejoindre M. Reid.

M. Gordon Cameron était à Sudbury dernièrement par affaires.

B. J. West de Québec visitait

le mélange est partiellement pris, ajoutez les fruits et le jus de citron. Incorporez la crème fouettée et versez dans un moule humecté. Refroidissez parfaitement avant de servir. 6 portions.



SOYEZ FORTS
 SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE, COURBATURES,
 NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT,
 FATIGUE HABITUELLE,
 MANQUE D'APPÉTIT...

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Malartic par affaires ces jours derniers.

Mme W. Rousson recevait des amies à une partie de bridge jeudi le 10 avril. Le prix fut gagné par Mme L. Lagueux.

MM. Oscar Surprenant, J. B. Ducasse, Gérard Salois Emile Paquette, Ernest Gagnon et Oscar Chambriand se sont rendus à Val d'Or, dimanche pour assister à une initiation des Chevaliers de Colomb à cet endroit.

Mesdames D. M. McLean et Mme W. Giffin étaient co-hôteses à la demeure de Mme Me-

Lean, mardi le 15 avril, en l'honneur de Mme W. B. Hetherington qui doit quitter Malartic pour aller habiter Vancouver. Le premier prix fut gagné par Mme G. Mable, second par Mme C. Fox et le 3ième par Mme Phillip Davis.

Mme Paul Maloney recevait aussi quelques amies mercredi le 16 avril à une partie de bridge en l'honneur de Mme Hetherington. Mme Alden Myers gagna le 1er prix, Mme W. Griffin le 2ième et Mme Chas A. Magnan, le 3ième.

M. Hertel était à Montréal la semaine dernière en voyage d'affaires.

Pour vous, qu'est-ce qu'une Banque?

Un magasin général - Financier

Dans un magasin général, vous pouvez

acheter une foule de choses différentes. Il en est de même

pour une Banque, dans le domaine financier. Vous pouvez y

encaisser un chèque, payer une facture, ouvrir un compte

courant, déposer vos épargnes, négocier un prêt

commercial ou personnel.

Vous pouvez y procurer des mandats de

banque, des chèques de voyageurs, des devises

étrangères et divers autres avantages. La Banque

Canadienne de Commerce vous offre un service

courtois et amical dans chacune de ses

succursales, dont le nombre dépasse 500.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SUCCURSALE DE VAL D'OR

L. G. PARENT, gérant.

Regards sur LA COLONISATION et la FORÊT QUÉBÉCOISE

COLONISATION-SECOURS COLONISATION-CONQUÊTE

Vers des jours meilleurs

La terre, avec le retour du printemps, sortira de son sommeil; elle sera disposée de nouveau à rendre au centuple à ceux qui voudront la cultiver sagement, à ceux qui sauront comprendre ses largesses et ses exigences. Elle n'a jamais d'ailleurs refusé à celui qui s'est lié d'amitié avec elle une nourriture abondante et une enviable sécurité. Aux heures troublées que nous traversons, alors que les conditions économiques des villes mettent à se stabiliser beaucoup plus de temps que ne l'avaient prévu les plus férus économistes du pays, une proportion grandissante de la population en quête d'une plus grande liberté, d'un refuge contre l'incertitude du lendemain, tourne les yeux vers la terre. Ainsi l'on remarque une activité croissante dans les bureaux des missionnaires-colonisateurs, une demande plus grande des aspirants à la culture du hol.

Le Ministère de la Colonisation qui s'était jusqu'ici contenté de remplir les cadres des vieilles paroisses se proposerait, à ce que l'on nous rapporte, d'ouvrir dès cette année un bon nombre de paroisses nouvelles en pays abitibiens. Déjà, il aurait dans ce but accordé plusieurs contrats pour la construction, ici, de routes de pénétrations là, de chemins de rangs, de façon à rendre accessibles aux aspirant-colons de nouvelles espaces de terre vierge. C'est là d'ailleurs la plus efficace façon d'inciter ceux qui aiment réellement la terre, ceux qui veulent y garder leurs fils, à prendre la route des pays neufs. Il n'est point de propagande qui vaille l'ouverture de nouvelles paroisses pour déclencher un mouve-

(Suite à la page 15)

Il devient de plus en plus difficile de faire l'accord des opinions sur la valeur réelle de la colonisation, tellement variés et divergents sont les points de vue. Dans l'ensemble, toutefois, on peut ramener ces divergences à deux écoles de pensée. La première, représentée surtout par des membres de l'Eglise et d'emblée la moins nombreuse, persiste à voir dans cette oeuvre une entreprise essentielle, apostolique, sociale et nationale. Elle s'emploie sans relâche à en prêcher l'évangile, à en relever l'idée, à en faire surtout ressortir les avantages d'ordre supérieur. La seconde, dont les adeptes sont très nombreux, est peu curieuse des raisons supérieures qui motivent la poursuite de l'oeuvre; elle en évalue le mérite qu'aux seules réalisations concrètes. Aussi elle n'accorde à la colonisation qu'un appui mitigé, quand elle ne s'y oppose pas résolument.

Puisqu'il presse de donner à cette oeuvre une impulsion nouvelle, un élan rajeuni, il faudrait en venir au plus tôt à établir un terrain d'entente. Dans ce but, après avoir défini la colonisation, nous tenterons d'en analyser les genres.

D'abord, qu'est-ce que la colonisation? Littré dit que c'est "le résultat de l'action de coloniser". Coloniser veut dire "peupler par une colonie". Et par colonie, il entend "l'établissement fondé par une nation dans un pays étranger"... "la réunion d'individus qui ont quitté un pays pour en peupler un autre; le lieu où ils se sont transportés". Depuis les origines de la Nouvelle-France, on a généralement entendu par colonisation la mise en valeur de nouvelles terres arables. Comme on le voit, il ne s'est pas agi ici d'ouvrir des colonies en pays étranger, la colonisation s'étant toujours pratiquée à l'intérieur même de notre territoire, le Ca-

nada, et plus particulièrement dans la province de Québec. De date récente, on a apporté au sens de colonisation quelques légères modifications. On lui fait signifier la prise de possession et la soit conjointement. C'est à M. mise en valeur de l'ensemble des richesses naturelles d'une région donnée. Ceci nous amène à concevoir divers types d'établissement

dont les noms varient avec les ressources utilisées soit isolément, Esdras Minville, le compétent directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, que revient le mérite d'avoir ainsi élargi le sens de la colonisation. Sur la définition même du mot, il n'y a pas grand désaccord dans les esprits. C'est plutôt sur le but que poursuit ou

que doit poursuivre la colonisation que naissent les divergences d'opinions.

On peut concevoir, selon le but visé, deux genres de colonisation bien distincts: la colonisation-secours et la colonisation-conquête. La colonisation-secours—le mot d'ailleurs le laisse entendre—a pour but de venir en aide à des

(Suite à la page 15)



un bon dîner

une bonne *Dow*

LA BRASSERIE DOW

Nous nous unissons à tous les fournisseurs de la maison

H. R. HILLIER & SONS LIMITED
de Val d'Or

pour souhaiter à cette firme nos meilleurs voeux à
l'occasion de l'ouverture de leurs nouveaux locaux

**THE GARDNER CLOTHING
MANUFACTURING COMPANY**

28, rue Demers, Québec.

MANUFACTURIERS D'HABITS ET VETEMENTS POUR BUCHERONS ET MINEURS

COLONISATION-SECOURS . . .
(Suite de la page 14)

familles dans le besoin, dans la gêne. Passive ou négative par nature, elle vise à prévenir un plus grand mal. Ainsi, plutôt que de laisser languir des familles dans l'oisiveté morale et physique, elle leur offre une échappatoire, une planche de salut; plutôt que de leur laisser dépenser sans retour des sommes d'argent considérables en "secours directs", elle les favorise de l'accès à la terre, là où elles pourront se fortifier par leur travail, par la vie au grand air. Au surplus, ces familles coûteront moins cher à l'Etat dans la colonie que dans la ville. Ce genre de colonisation peut, à certains égards, s'apparenter à une tentative de relèvement moral et social. La colonisation-secours accélère son rythme en temps de chômage pour de nouveau le ralentir dès les premiers regains des activités économiques.

La colonisation-conquête, le mot encore la suggère, vise à l'agrandissement normal d'un pays, à l'expansion régulière d'une culture, d'une civilisation, à l'humanisation progressive d'un territoire. L'entreprise, active par sa nature, est fixée au rythme même de la vie. Cette colonisation se pratiquera par les meilleurs éléments de la nation et dans des conditions physiques à tous les points de vue avantageuses. Dans une conquête pacifique comme dans une conquête guerrière, il ne peut pas être question d'économie: on paie ce que cela coûte, on enrégimente aussi ce qu'il y a de mieux, les plus aptes au physique et au moral.

Ces deux genres de colonisation se pratiqueront, il va sans dire, de façon bien différente, en ce qui a trait surtout à la prépara-

VERS DES JOURS . . .
(Suite de la page 14)

ment de colonisation sauveur. Nous disons un mouvement de colonisation sauveur puisqu'il n'est pas d'expression plus juste dans les circonstances. Pour nous, catholiques et Français de la province de Québec, il n'est point de cause qui puisse rivaliser d'importance avec celle de la colonisation, de l'augmentation du nombre de nos unités agricoles au rythme de l'accroissement naturel de notre population, de cette partie du moins qui entend rester fidèle à la terre nourricière.

Fait à signaler, les aspirants-colons ne seront pas, pour la plupart, des méprisés du sort, des chômeurs comme ce fut souvent le cas dans le passé. C'est surtout aux familles de cultivateurs et à leurs fils que l'on fait appel pour le peuplement des nouveaux territoires. Cette éducation qu'il importe de faire chez notre classe agricole est en bonne voie. La jeunesse surtout par l'entremise de son organisme particulier, la J. A. C. fait tout en son pouvoir pour faire connaître à notre classe rurale de demain, l'ampleur du rôle qu'elle est appelée à jouer non seulement au Québec mais sur toute l'étendue de son beau pays.

Si, comme on le laisse entendre, la province-mère s'engage aujourd'hui dans un programme de colonisation d'envergure, elle ne manquera pas d'orienter sa population vers des jours meilleurs car, plus nombreux seront nos foyers ruraux assurés de stabilité et d'indépendance, plus sûres seront nos garanties du maintien de l'ordre et de la paix sociale.

C.-E. Couture.

tion humaine et physique, c'est-à-dire au choix des colons, à l'orientation du capital humain et à l'utilisation des ressources physiques des territoires mis en valeur. En colonisation-secours, l'Etat, seul la plupart du temps, prend en mains toutes les activités et, puisqu'il est difficile de prévoir les crises économiques, il ne prévoiera pas davantage la préparation physique des territoires à peupler; encore moins s'emploiera-t-il à préparer les aspirants-colons à la grande aventure. En colonisation-conquête, ce sont les familles d'habitants qui prennent les devants puisque, par devoirs envers Dieu, envers la Famille et envers la Patrie, elles sont tenues d'intensifier la vie, ou

tout au moins de l'entretenir et de la transmettre. Elles coloniseront donc en vue de pourvoir à leur accroissement normal, à l'établissement de leurs enfants. Le groupement paroissial interviendra, puisqu'il se superpose à la famille là où cette dernière est impuissante à s'acquitter toute seule de ses obligations envers la vie. Souvent aussi, le diocèse viendra suppléer à l'impuissance de la paroisse de pourvoir au peuplement normal des colonies nouvelles. C'est ce qu'avait en vue l'épiscopat de la province de Québec dans sa demande à l'Etat d'octroyer à chacune d'elles un canton en pays neuf.

En colonisation-secours, les familles se transplantent pour fuir



la misère, autrement dit, par nécessité. En colonisation-conquête, elles sont mues par une conviction, par une mystique. En colonisation-secours, l'Etat distribue aux familles une assistance directe sous forme de travaux rémunérés ou d'allocations mensuelles. Dépendance directe donc de la fa- (à suivre)



Marius Barbeau

Il a su conserver les richesses de notre folklore

AU MOMENT où la vie moderne menaçait d'un irréparable oubli toutes les vieilles chansons de notre pays, Marius Barbeau a su préserver ce trésor du passé. En quête de ces mélodies que chantaient jadis nos habitants, nos pêcheurs et nos bûcherons, il a parcouru toutes les provinces du Canada. Et, au moyen d'un appareil enregistreur, il a conservé des airs et des paroles apportés de l'Artois, de l'Anjou, de Normandie par nos premiers colons... des chansons dont bon nombre semblaient depuis longtemps oubliées, même en France.



Né à Sainte-Marie-de-Beauce, Marius Barbeau avait deux ans quand sa famille tenta de s'établir dans l'Idaho. Un jour, voyant son père marcher le long d'une voie ferrée, le petit garçon s'imagina qu'il retournait au Canada et partit à sa suite... Douze milles plus loin, tard dans la nuit, on le retirait d'un fossé où, épuisé, il était tombé.



Sa famille revint bientôt au Canada. Admis au barreau en 1907, il se vit attribuer une bourse Rhodes, et fut promu, à l'université d'Oxford, au baccalauréat ès sciences. Appelé, à titre d'anthropologue, au Musée national du Canada, il fit bientôt autorité dans tout ce qui concerne le folklore, l'architecture, la sculpture, le costume et les arts manuels du Canada.



Ses brillantes connaissances s'étendent aussi aux dialectes et aux coutumes des Indiens de l'Amérique du Nord; ses travaux dans ce domaine lui ont, deux fois, fait remporter le Prix David (section anglaise) et nombre d'autres marques de distinction. Il a puissamment contribué à la renaissance de notre mouvement artistique, et à faire connaître, sur ce continent, les traditions culturelles du Canada français.



L'ÉMINENTE CARRIÈRE de M. Marius Barbeau démontre que le Canada offre aujourd'hui à ses jeunes citoyens d'insignes occasions de se distinguer, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine intellectuel.

Quelle que soit la carrière qu'il choisit, tout jeune Canadien persévérant et résolu peut aujourd'hui parvenir au succès dans son propre pays et acquérir les plus riches récompenses.

PUBLIÉ PAR

Molson's

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

Changements aux règlements régissant le contrôle des loyers

Depuis quelque temps les journaux publiaient des articles annonçant que l'on apporterait sous peu des changements aux règlements de la régie des loyers. Ces nouvelles ont été confirmées par le ministre des Finances, lundi, sept avril. Le ministre avait d'ailleurs laissé entrevoir que ces changements se feraient au cours de sa déclaration du 1er avril, donnant une nouvelle liste d'articles que l'on soustrayait à la réglementation.

Les règlements de la Commission des prix et du commerce autorisent maintenant une augmentation maximum de dix pour cent des loyers de tous les logements. Toute fois, ce nouveau règlement ne s'applique pas aux logements construits depuis le 1er janvier, 1944... ce qui signifie aussi les logements rendus disponibles par la transformation d'appartements ou d'immeubles que l'on a reconstruits depuis cette date... vu que les loyers de ces logements furent établis à des niveaux plus élevés, compte tenu des frais de

main-d'oeuvre et de matériaux.

Cette augmentation des loyers de dix pour cent comporte un renouvellement de bail pour au moins deux ans. Bien que le locataire puisse résilier ce bail après avis de trente jours, il lie le propriétaire pour toute la période de deux ans.

Un mot d'avertissement... le renouvellement du bail et l'augmentation du loyer ne peuvent pas entrer en vigueur avant la fin du bail actuel.

Mais supposons que le locataire refuse d'accepter un nouveau bail pour une période de deux ans? Dans ce cas, le propriétaire peut rentrer en possession de son immeuble en conformité des lois de la province dans laquelle l'habitation est située. Toutefois, cela ne signifie pas que la régie des loyers ne s'applique plus à ce domicile. Si le propriétaire loue le logement à un autre locataire, il lui est interdit de demander plus que le montant maximum du loyer actuel, après y avoir ajouté une augmentation de dix pour cent.

Si le propriétaire ne désire pas offrir au locataire un nouveau bail de deux ans avec l'augmentation de loyer permise, le locataire peut continuer à occuper l'appartement au loyer actuel sur la base d'un mois d'avis sans crainte d'en être expulsé.

Des formules spéciales pour ce nouveau bail de deux ans peuvent être obtenues par les propriétaires en écrivant ou en se présentant à la succursale la plus rapprochée de la Commission des prix et du commerce. Après avoir reçu le nouveau bail, le locataire a droit à trente jours de délai afin de décider s'il désire l'accep-

ter ou non. Si, après trente jours, il décide de refuser le nouveau bail il est tenu d'évacuer le logement en conformité de la loi provinciale.

En ce qui concerne les maisons qui n'ont pas été louées par le passé, l'estimateur des loyers ajoutera l'augmentation de dix pour-cent en établissant le prix du loyer. En pareil cas, il n'est pas nécessaire que le locataire fasse un bail défini de deux ans avec son locataire, mais la durée de ce bail peut être fixée par accord mutuel.

Une augmentation supplémentaire de dix pour-cent est allouée au propriétaire lorsque son locataire sous-loue trois chambres ou plus, c'est-à-dire qu'il tient une maison de chambres. Mais un autre avertissement, le locataire qui sous-loue ces chambres n'a pas le droit d'en augmenter le loyer. Avant de prendre une mesure quelconque, le propriétaire doit s'adresser à l'estimateur des loyers pour obtenir l'ajustement de son bail.

En outre des changements énumérés ci-haut, le contrôle des prix des chambres d'hôtel a été aboli.

Naissances

En fin de semaine furent portés sur les fonts baptismaux, en l'église St-Sauveur les Mines:

AREL — Thomas-Henri, né le 15 avril. Il est le fils de M. et Mme Henri Arel (Rita Lauzon) de Dubuisson. Les parrain et marraine furent M. et Mme Thomas Lauzon (Philomène Lalonde).

CHOLETTE — Germaine-Nicole,

née le 24. Elle est la fille de M. et Mme Lucien Cholette (Claire Loïselle). Les parrain et marraine, oncle et tante de l'enfant, sont M. et Mme Rosaire Demers (Germaine Loïselle).

GRENON — Orville-Térence, né le 17. Il est le fils de M. et Mme Eugène Grenon (Florence Lefebvre). Les parrain et marraine furent M. Llyod Lefebvre et Mlle Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

CHISHOLM — Robert, né le 15. Il est le fils de M. et Mme Joseph Chisholm (Mathilda McGoey). Les parrain et marraine furent M. et Mme Colin Chisholm (Mary Cameron), qui furent remplacés par M. et Mme Patrick Lannan (Helen Smith).

BINETTE — Diana-Lisette, née le 15. Elle est la fille de M. et Mme Lucien Binette (Jacqueline Thibault). Les parrain et marraine furent M. et Mme Henri Thibault (Maria Berthelot). Le parrain fut remplacé par M. Joseph Beaulieu.

SIMARD — Rose-Marie-Louise, née le 17. Elle est la fille de M. et Mme Paul Robert Simard (Marie-Marthe Poitras). Les parrain et marraine furent M. Jacques Simard et Dame Vve Eugène Simard, oncle et grand-mère de l'enfant.

LEBLANC — Georges-René-Maurice, né le 26. Il est le fils de M. et Mme Simon Simard (Marie-Ange Gervais). Les parrain et marraine de l'enfant furent M. Adélar Gervais et Cordélla Béland.

LECLERC — Anita Lucette, née le 13 avril. Elle est la fille de M. et Mme Paul-Henri Leclerc (Irène Amyot) du Vassan. Les parrain et marraine furent

Stanley Amyot et Edouardina Sergerie, grands parents de l'enfant.

LAMBERT — Denis, né le 12 avril. Il est le fils de M. et Mme Antoine Lambert (Alina Turcotte). Les parrain et marraine de l'enfant furent M. et Madame Lucien Lorranger (Marie-Ange Lambert). Ils furent toutefois remplacés par M. et Mme Gérard Hamel (Simone Chamberland).

GENEST — Archie-Jean-Louis, né le 10 avril. Il est le fils de M. et Mme Edgar Genest (Yvonne Couture). Les parrain et marraine furent M. et Mme Archie McDonald (Anette Couture), d'O'Brien, qui furent remplacés par M. et Mme Ludwig Lambert (Marie-Ange Baril).

* * *

M. et Mme Gérard DUFOUR héritent d'un fils

M. Gérard Dufour est maintenant l'heureux père d'un fils du nom de Jacques-Arthur, qui vit le jour le 7 du présent mois.

M. Dufour, plombier de son métier, bien connu dans Val d'Or, est maintenant le propriétaire de l'Auberge des Mineurs. Sa femme était avant son mariage, Mlle Marie Charbonneau.

Au cours de la cérémonie baptismale qui s'est déroulée dans l'église Saint-Sauveur les Mines les parrain et marraine étaient M. et Mme Arthur Cazeau, oncle et tante de l'enfant, qui furent remplacés par M. et Mme J.-D. Champagne. La porteuse était Mlle Claudette Chartier.

Nos félicitations.

CHANGEMENTS AUX HORAIRES
En vigueur
dimanche, le 27 avril, 1947
Tous renseignements des agents

CANADIEN NATIONAL

A la maison

H. R. HILLIER & SONS LTD

Nos meilleurs vœux de succès
et nos félicitations à l'occasion
de l'inauguration de leur immeuble

COOK CLOTHING CO. LTD

TORONTO

Grandiose démonstration d'estime à M. et Mme Hetherington

(Suite de la semaine dernière)

Notre premier maire a été admirablement secondé dans son oeuvre par une épouse dévouée et il n'est que juste de souligner ici quelle grande part il lui revient dans le travail extraordinaire qu'il a accompli à Malartic. Nous regrettons également beaucoup le départ de Madame Hetherington et nous l'assurons qu'elle pourra toujours compter sur notre souvenir le plus respectueux.

Il me semble qu'il est à propos de rappeler ici les principales étapes de la carrière de M. Hetherington à Malartic et d'énumérer ses plus marquantes participations à la vie de notre petite ville.

C'est en 1934 que M. Hetherington, ingénieur civil, arriva à Malartic. Il vint ici comme surintendant de la construction du moulin et autres édifices de la Canadian Malartic Gold Mines. Malartic n'était alors qu'à ses débuts. M. Hetherington déjà s'intéressait au progrès de sa nouvelle localité et il vit notamment

à l'aménagement des rues et à la construction de l'aqueduc qui devait desservir les premières habitations. L'année suivante il était en charge de la construction de la première école à Malartic qui pour un certain temps devait être fréquentée par nos enfants. Plus tard il devait agir comme président de la Commission scolaire protestante.

Avec les années, Malartic a progressé, et cela est dû pour une grande part à l'esprit d'entreprise de M. Hetherington. Notre localité devient ville en 1939 et le lieutenant-gouverneur en conseil désigne comme premiers échevins MM. Hetherington, Alcide Béland, Arthur M. Jacques, Clifford Fox, J. P. Rémy et Cyrille Bolduc. A leur première réunion, les échevins qui ont vu M. Hetherington à l'oeuvre et aussi à l'épreuve depuis cinq ans, l'élisent maire. Graduellement, Malartic continue à aller de l'avant et de 1939 à 1946, M. Hetherington assume la direction du gouvernement muni-

cipal, ayant été réélu à la mairie une seconde fois en 1942 et une troisième fois en 1944.

En 1939, la guerre éclate et Dieu sait si les difficultés dans une ville minière ne manquent pas. M. Hetherington ne se laisse pas arrêter par les embarras et sous sa direction Malartic continue à progresser et aujourd'hui, elle figure au nombre des villes les plus progressives du Nord-ouest québécois.

L'activité de M. Hetherington ne se confine point à la vie municipale. S'il fait bénéficier sa municipalité et ses concitoyens de ses connaissances d'ingénieur et de son expérience de la construction, il dépense aussi ses énergies dans plusieurs domaines. Il est le président et premier organisateur de la campagne du premier emprunt de la Victoire à Malartic et il prête l'appui de sa parole convaincante non seulement à Malartic mais dans la région avoisinante dans les autres campagnes qui suivirent. Il est également président de la première campagne de la Croix-Rouge à Malartic et il s'intéresse à l'oeuvre des Boys scouts. Membre fondateur du club Rotary de Malartic, il en devient le président en 1943-44, et en 1945-46, il est choisi comme gouverneur du district No 168 du Rotary International.

M. Hetherington a manifesté également ses activités dans beaucoup d'autres domaines. Chaque fois, qu'il y a un mouvement à lancer, on fait appel à son dévouement, et jamais en vain. On le trouve partout où il y a quelque chose à faire.

Plus tard, après avoir rempli une situation des plus responsables à la Canadian Malartic, M. Hetherington passa à la East Malartic alors que cette compagnie projetait des travaux extraordinaires pour le développement minier et là encore, il a déployé un talent d'organisation que tous ont

(Suite à la page 18)

INITIATION DE GUIDES CATHOLIQUES

Trente fillettes s'enrôlent dans la fédération
Cérémonie présidée par M. l'abbé Kinlough

Une imposante cérémonie, conduite par l'abbé G. Kinlough, s'est déroulée en l'Eglise St-Martin de Tours de Malartic, dimanche après-midi, le 29 avril, lorsque 30 fillettes s'enrôlèrent dans la Fédération des Guides Catholiques de la province de Québec. Les nouvelles recrues: Jeannette Lawliss, Corrine McDonald, Thérèse Boileau, Lucy Pellarin, Inez O'Neil, Jeannette McLellan, Anne McDougall, Marie-Rose Abud, Jeanne d'Arc Laroche, Pauline Phillon, Louise Gravel, Jeannette Laroche, Sylvianne St-Louis, Gertrude Benoit, Georgette Velleux, Marielle Trépanier, Jacqueline Trépanier, Henriette Roy, Marie-Marthe Legault, Louise Robitaille, Louise Allard, Yolande Coursol, Thérèse Piette, Gisèle Drolet, Berthe Allard, Lisette Soumis, Carmen Landry, Doris Sarrazin, Claire Fortin, Georgette Jubinville, dirigées par leur capitaine Mme B. Molly, assistée du Lt Marguerite Williams, firent leur entrée dans la chapelle à la suite des porte-drapeaux et d'un détachement de Guides.

Ayant répondu à l'appel, elles prirent la place qui leur avait été assignée dans l'ordre le plus parfait. En chœur elles récitèrent les règles des Guides Catholiques et sur la question, posée par l'abbé Kinlough, "Pourquoi désirez-vous devenir Guide Catholique?" en chœur encore, elles donnèrent les raisons de leur désir de devenir Guide.

Vint ensuite la promesse solennelle du Guidisme, avec une main sur le drapeau, porté par Mary Ann Lawliss, assistée de Loretta

Pellarin et Yolande Lamarche, et faisant le salut officiel avec l'autre main, tour à tour, chacune fit la promesse suivante: "Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage: A servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise, le Roi et le Canada; A aider mon prochain en toutes circonstances. A observer la loi des Guides." Cette cérémonie fut suivie de la bénédiction du St-Sacrement et le chant fut rendu par les Guides.

La partie religieuse de cette cérémonie terminée, l'abbé Kinlough explique aux nouvelles recrues l'origine du Guidisme, sa nature, son but et ses principes. Il félicita les nouveaux membres pour leur esprit de dévouement et de bonnes intentions en ajoutant qu'un esprit de catholicisme et de conquête doit exister chez les Guides.

Il parla ensuite du programme de leurs réunions, qui ont lieu tous les vendredis de 7 à 9 heures, et comprennent des exercices, des jeux et de l'étude surtout. En expliquant les degrés du Guidisme, il dit qu'ils sont divisés en trois classes.

Les nouvelles recrues qui viennent d'être reçues, par exemple, commenceront dès vendredi à étudier pour leur examen de "Tender Foot". Ensuite viendront les études pour le 2ième degré, qui consistent en exercices physiques, observation, orientation, nature, semaphore, dessin, camping, premiers soins aux malades, etc, suivies des études du 1er degré, beaucoup plus élaborées et comprenant 18 sujets.

Il dit ensuite que tous les uniformes, dont nos Guides sont si fières, sont presque entièrement payés grâce à la dernière partie de cartes donnée sous leurs auspices et dont elles ont su tirer profit. Au grand plaisir des Guides, il les informe qu'elles iront camper cet été; cependant rien n'est encore définitif quant à la date et à l'endroit.

Par arrangement spécial, chaque samedi les Guides visitent différentes industries de notre ville dans un but d'étude. Chaque semaine apporte sa surprise car elles ignorent jusqu'à la dernière minute l'endroit qu'elles visiteront. L'abbé Kinlough, en leur rappelant qu'une messe spéciale est célébrée pour les Guides le premier dimanche de chaque mois, les invite à y assister.

Il termine en remerciant leur capitaine, Mme Molly, en son nom et au nom des Guides, pour son dévouement sans bornes et lui souhaite un bon voyage, car Mme Molloy partira pour un repos de deux mois dans l'Ouest Canadien, où elle visitera sa famille; Mlle Marguerite Williams la remplacera durant son absence.

Le capitaine Molloy, assistée du Lt Williams, procéda ensuite à l'inspection des Guides qui fut suivie par la formation du fer à cheval.

(Suite à la page 19)

L'enrôlement dans la Royale Gendarmerie à cheval du Canada

Il convient d'attirer l'attention que de façon courante la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada poursuit présentement à travers le Canada une campagne de recrutement pour remplir les vides creusés par la guerre.

Les qualifications requises pour entrer au service de La Gendarmerie sont les suivantes:

1—Le candidat doit être citoyen britannique résidant au Canada.

2—Il doit avoir au moins 18 ans et ne doit pas dépasser 30 ans.

3—Il doit être célibataire.

4—Il doit mesurer au moins 5 pieds et 8 pouces nu-pieds.

5—Il doit parler, lire et écrire, soit l'anglais soit le français.

6—Il doit être apte à passer un examen médical en conformité avec les exigences de la R. G. à c. du Canada.

7—Il doit subir avec succès les examens d'instruction et d'aptitude, tels qu'approuvés par le commissaire.

8—Le candidat devra avoir passé au moins sa 8ième année.

9—Les soins médicaux de toute nature dont on aura besoin sont fournis gratuitement.

10—Les membres peuvent obtenir un maximum de 21 jours de congé par année.

11—Les uniformes et autres articles nécessaires au travail sont distribués gratis.

12—Si un membre est déplacé d'un point du Canada à un autre, ses frais de transport ainsi que ceux de sa famille, lorsque celui-ci est marié, sont soldés par la Force.

13—Une fois accepté, le candidat doit suivre des cours d'une

durée d'à peu près six mois, à un de nos centres d'entraînement soit à Rockcliffe (dans la banlieue d'Ottawa) ou à Régina.

14—Les devoirs des membres de la R. G. à c. du C. consistent à maintenir l'ordre et de faire respecter les lois fédérales à travers le pays y compris les territoires du Nord-Ouest et ceux du Yukon. Elle doit aussi fournir

(Suite à la page 19)



Photographie d'un membre de la Gendarmerie Royale du Canada avec, comme fond de scène, un paysage des Montagnes Rocheuses.

GRANDIOSE DEMONSTRATION
 (Suite de la page 17)

apprécié.

Notre hôte laissera à Malartic le souvenir d'un bâtisseur et d'un véritable colonisateur. Il nous rappelle ces personnages de l'histoire qui après avoir accompli une oeuvre dans un endroit veulent toujours aller au loin faire bénéficier d'autres de leur connaissances.

C'est ainsi qu'il a exercé sa profession dans presque toutes les parties du pays. Né en Nouvelle-Ecosse, c'est dans l'Ontario qu'il poursuit ses études. Il exerce sa profession à Winnipeg et travaille à la construction d'un chemin de fer depuis Port Arthur jusqu'à la Côte du Pacifique et dans la région de la Baie d'Hudson. Plus tard, on le trouve en Colombie canadienne et en Alberta. Plus tard, il participe à l'erection de nombreux édifices au pays de même qu'à l'aménagement de nombreuses routes, et s'occupe d'entreprises minières. Comme on peut le constater, celui qui nous quitte possédait une vaste expérience dans plusieurs domaines et aussi avons nous été heureux de pouvoir en bénéficier. M. Hetherington veut encore aider d'autres groupes de citoyens de ses connaissances et il nous quitte maintenant pour Vancouver où de nouveaux et nombreux succès l'attendent.

Il y a une chose qu'il me plaît particulièrement de souligner. C'est l'esprit de compréhension sympathique dont M. Hetherington a toujours fait preuve à l'égard des Canadiens-français de Malartic. Il a pratiqué la véritable bonne entente et sa largeur d'esprit mérite d'être signalée. Il s'est imposé la tâche très dure—il faut

en convenir — d'apprendre notre langue. L'exemple qu'il nous a donné vaut la peine d'être cité.

L'an dernier, quand après avoir passé sept ans à la direction des affaires municipales, il s'est présenté de nouveau devant les électeurs, il laissa entendre qu'il ne voulait plus être élu maire, car vous n'ignorez pas que la Charte stipule que l'élection du maire est du ressort des échevins. Cependant, les électeurs ne voulurent pas le laisser partir, appréciant trop les services qu'il avait rendus et le réélurent de nouveau pour une troisième fois membre du Conseil, nul doute qu'il serait assuré de nombreuses réélections s'il ne nous quittait point.

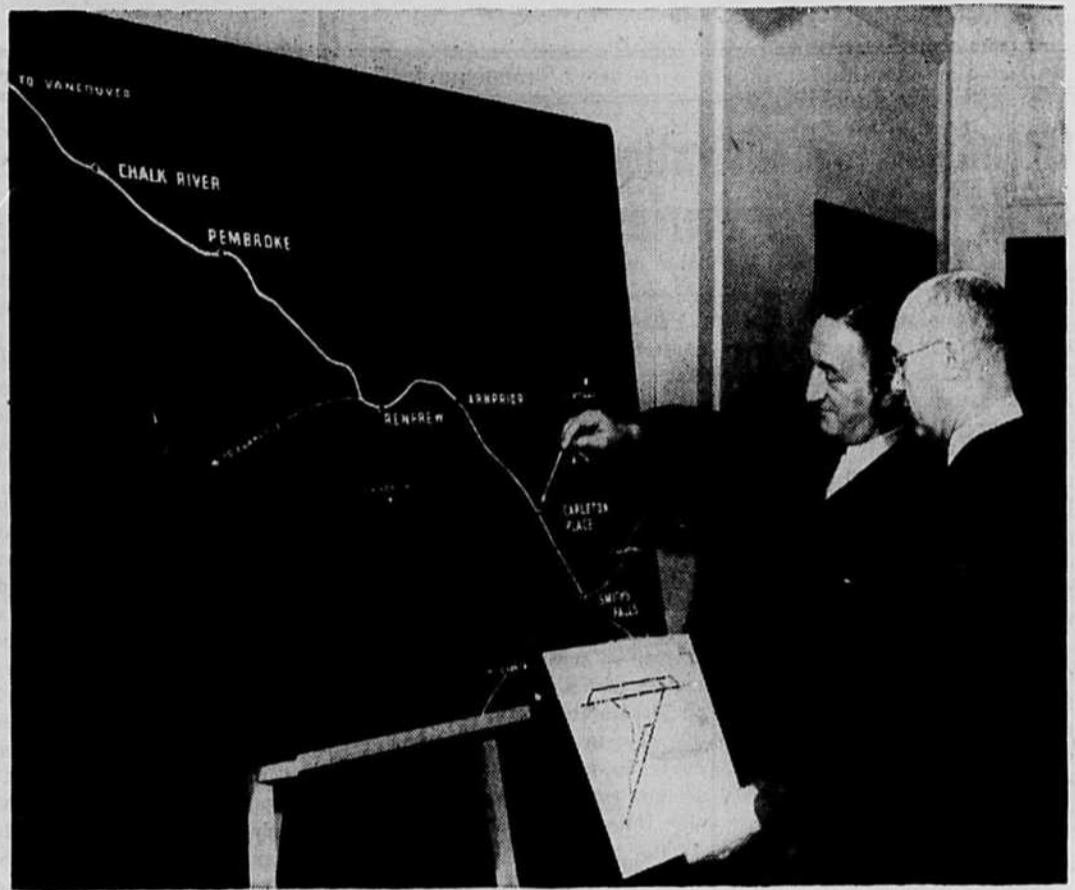
Il nous est très agréable de joindre à ce témoignage d'estime et de haute considération le nom de Mme Hetherington. Nul doute qu'elle a été la conseillère dans l'oeuvre éminente accomplie à Malartic par notre ancien maire. Nous offrons donc à Mme Hetherington nos plus respectueux hommages et nous l'assurons de nos meilleurs souvenirs.

Comme je le faisais remarquer précédemment, Malartic tourne ce soir une page de son histoire. Parmi les noms de ses pionniers, de ceux qui ont contribué à la diriger sur la voie du progrès, M. Hetherington figure au premier rang.

C'est donc pour les citoyens de Malartic un doux devoir de lui rendre hommage, de le remercier, et de lui offrir nos meilleurs voeux et d'associer également à notre témoignage le nom de Mme Hetherington.

A cette occasion, nous vous prions, M. Hetherington, d'accepter ce modeste cadeau. C'est très peu en comparaison du dévouement.

(Suite à la page 19)

POUR ASSURER LA SECURITE DES VOYAGEURS


Réalisant toute l'importance de la signalisation automatique pour assurer la sécurité des voyageurs qui empruntent ses trains et accélérer les services, le Pacifique Canadien continue d'étendre aussi rapidement que les circonstances le lui permettent, son système de signaux automatiques. M. William Manson, vice-président de cette compagnie, vient justement d'annoncer que la dernière section de voie à être mise sous le contrôle des signaux automatiques est celle qui sépare Smiths Falls de Chalk River, en passant par Carleton Place. C'est une distance totale de 115 milles,

dont 98 sur la voie principale du C. P. R. entre Carleton Place et Chalk River. Avec cette addition récente, le total des lignes du Pacifique Canadien protégées par des signaux automatiques s'élève à 2,487 milles. Et le programme d'expansion se continue toujours. On reconnaît sur cette photo, M. William Manson, vice-président du C.P.R. et R. B. Jones, ingénieur en chef adjoint à cette compagnie, jetant un coup d'oeil sur le diagramme qui fait voir la ligne sur laquelle les dernières améliorations ont été effectuées.

Félicitations à

H. R. HILLIER & SONS LTD

et à la population de Val d'Or et du district
à l'occasion de la grande inauguration
de leur nouveau magasin



Gordon Mackay

CHEMISES — CHAUSSETTES — CRAVATES — CHANDAILS — ROBES DE CHAMBRE — PARKAS

L'ENROLEMENT DANS LA . . .
(Suite de la page 17)

les hommes nécessaires à la bonne administration des lois provinciales dans les trois provinces maritimes aussi bien que les trois provinces des prairies, et les lois municipales dans plusieurs villes et villages.

Au cours de son existence, la R. G. à c. du C. fut appelée en maintes circonstances à jouer un rôle de première importance dans les événements les plus importants du pays, aussi bien de fournir la protection nécessaire aux visiteurs de ce monde en voyage au Canada.

La Royale Gendarmerie doit avoir à sa disposition un certain pourcentage d'hommes bilingues dans la majeure partie des provinces.

L'avancement dans la Force est à la portée de chaque individu. Les conditions premières d'avancement sont le dévouement au devoir, une bonne conduite et compétence générale. Après avoir complété vingt années de service satisfaisant, les membres peuvent obtenir une pension de retraite payable la vie durant.

Les intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements, ou se présenter comme candidat au poste de la R. G. à c. du C. le plus près d'où il habite.

La R. G. à c. du C. offre au jeune homme du calibre désiré, l'occasion d'y faire sa carrière tout aussi bien que de faire partie d'un Corps de Police qui a une réputation mondiale.

* * *

GRANDIOSE DEMONSTRATION
(Suite de la page 18)

ment que vous avez manifesté. Nous y avons fait inscrire un résumé de vos principales activités. Considérez le donc plutôt comme une marque de la reconnaissance que nous ne manquerons pas de garder pour vous.

Comme souvenir de Malartic, ils reçoivent un service en Sterling et l'inscription suivante est gravée sur le cabaret:

Malartic, Québec

William-Bell Hetherington
premier maire de Malartic
1939-1946échevin de Malartic
1939-1947

Honorary President of the Canadian Red Cross Society, Malartic Branch 1939-1947

President Malartic Protestant School Board 1938-1940

President Malartic Rotary Club 1943-1944

Governor of District No 168 of Rotary International 1945-1946

Ses concitoyens reconnaissants. 1947

Homage of his Fellow Citizens

Le héros de cette démonstration d'estime était fort ému lorsqu'il se leva pour remercier ses concitoyens et amis. Son stage à Malartic comptera parmi la plus heureuse période de sa vie et il termine sa courte allocution par cette phrase "When asked where to find the supreme in hospitality. I will answer to go to the Northwestern District of Québec".

Un excellent goûter comme sait en servir la direction du Château Malartic termine cette mémorable soirée.

Les membres de notre brigade de pompiers, sous la direction du Chef Arthur-de-L. Robillard, prêtèrent généreusement leur concours selon leur louable habitude.

ON FETE LE DR MATTON . . .
(Suite de la page 20)

ce soir, je suis mal à l'aise en l'occupant. Je suis en office depuis quatre ans et je me sens peu confortable, ce soir.

"Même le mot merci est insuffisant pour dire la reconnaissance que j'éprouve devant une si belle manifestation. Je comprends que cette fête s'adresse au Grand Chevalier plutôt qu'à celui qui en porte le titre. Néanmoins, cette belle fête colombienne aura une répercussion sur l'Ordre et sur vous confrères chevaliers. Si notre oeuvre est belle, laissez-moi vous la faire partager. Vous d'abord, M. le chanoine, mon bon ami, mon premier ami, je vous prie de partager mon bonheur. Votre attention constante tant pour l'oeuvre que pour les chevaliers et moi-même laisse voir que les années n'ont pas terni notre amitié.

"Les visiteurs et vous mesdames, en étant témoins de la réception de ce soir, comprendront que la salle des Chevaliers de Colomb n'est pas à ce que certains disent une salle pour jouer aux cartes, mais un endroit de réunion, digne des filles d'Isabelle. Et j'en profite pour les remercier de leur support et de leur appui vis à vis de leur mari. En somme vous complétez l'oeuvre que nous avons ébauchée.

"Beaucoup d'autres que moi et mieux que moi-même méritent cette manifestation. La force des circonstances a permis que les choses soient telles.

Le Conseil a accompli un grand travail au cours de l'année. Je respecte les cheveux gris, mais il fallait ajouter l'élan de la jeunesse et sa vigueur aux conseils sérieux des plus âgés et ce sont les jeunes qui sont venus et viennent jeter les rayons de soleil dans notre milieu. Nous avons une armée bien constituée parce que l'état-major est puissant et bien choisi. Les membres démontrent leur confiance. Leur zèle et leur dévouement à toute épreuve les font les grands responsables des succès remportés.

Le Dr Matton se dit ensuite touché du geste posé à l'endroit de son épouse et dit qu'elle sera ainsi un peu dédommée des grands sacrifices auxquels elle est appelée à se plier comme femme du Grand Chevalier.

Il remercia Pierre Forsan pour les paroles aimables qu'il avait eu à l'endroit de sa femme et continuant.

"Les mots, les expressions me manquent et je préférerais me taire. Le seul mot et le plus complet que je puisse encore trouver, est Merci!

"Je n'ai pas fait plus que les Grands Chevaliers précédents. C'est la force du conseil et des chevaliers, chacun dans sa vie privée, qui est responsable de notre succès. Le passé est beau; le présent est magnifique, que sera le futur? Si l'esprit reste le même il sera facile de parfaire l'oeuvre commencée et soyez certains que nous aurons le plus beau Conseil des Chevaliers de Colomb de la province de Québec.

A l'issue des discours, les invités quittèrent leur siège pour un pas de mesure de danse. Ce fut une soirée magnifique et une vraie soirée colombienne.

* * *

Utile collaboration

Au Canada le Bureau fédéral de la statistique travaille en étroite collaboration avec les services d'hygiène pour guider les travaux dans le meilleur intérêt de la santé publique.

INITIATION DE GUIDES . . .
(Suite de la page 17)

Des chants en chœur suivirent en français d'abord: "Monsieur, votre auto a un pneu qui se dé-souffle" ensuite "I have something in my pocket" et "Let me call you sister, I am a Girl Guide." Les exercices et le chant furent chaudement applaudis par les parents des Guides qui assistaient à cette cérémonie.

Il fut alors permis aux Guides de prendre part à leurs jeux favoris: "Dodge Ball" Duke of York" et "Bridges" ce qui ne manqua pas aussi d'amuser les spectateurs.

Les Guides Catholiques de Malartic sont divisées en 6 patrouilles, portant chacune un nom de fleur, comme suit:

"Iris Patrol": Commandant Dell Roy, Assistant Theresa Girotto, Lucy Pellarin, Jeannette Lawliss, Thérèse Boileau, Jeannette McLellan, Sylviane St-Louis, Anne McDougall.

"Lily Patrol": Commandant, Lorraine Voyer, Assistant, Yvette Drolet, Gertrude Benoit, Louise Robitaille, Berthe Allard, Jacqueline Trépanier, Georgette Jubinville, Claire Fortin.

"Pansy Patrol": Commandant, Jeannette Williams, Assistant, Lo-

retta Pallerin, Pauline Phillon, Henriette Roy, Louise Gravel, Marie-Rose Abud, Lisette Soumis, Jeanne d'Arc Larochelle.

"Daisy Patrol": Commandant June Bosada, Assistant, Phyllis Watson, Ruth Hurley, Inez O'Neil, Coreen McDonald.

"Shamrock Patrol": Commandant Mary Ann Lawliss, Assistant, Lucille Tremblay, Thérèse Plette, Georgette Velleux, Marie-Marthe Legault, Carmen Landry.

"Poppy Patrol": Commandant Rena Lawliss, Assistant Yolande Lamarche, Louise Allard, Doris Sarrazin, Yolande Coursol, Gisèle Drolet, Marielle Trépanier.

"A TOUT SEIGNEUR TOUT HONNEUR!"

Chapeau Bas
devant

H. R. Hillier & Sons Ltd



Biltmore
HATS LIMITED

Tient à présenter

ses hommages et ses plus chaleureuses

félicitations à la maison

H. R. Hillier & Sons Ltd

à l'occasion de l'inauguration
de leur imposant nouvel édifice
dans le quartier commercial de

VAL D'OR

Meilleurs souhaits de succès continu à
cette importante et prospère maison d'affaires

Biltmore HATS LTD

On fête le Dr Matton de façon grandiose chez les chevaliers

Le 26 avril 1947 fera annale dans l'histoire de Val d'Or. A cette occasion, tous les chevaliers, jeunes et vieux, ou plutôt novices et anciens, se sont donnés la main pour fêter comme cela devait être leur Grand Chevalier et Député d'Etat. Le Dr Jean Matton. Ils profitèrent de ce que le Grand Chevalier fêtait son 15ième anniversaire de mariage et aussi son 43ième anniversaire de naissance pour lui manifester, de façon tangible, tant par leur présence, que par les magnifiques cadeaux qui lui furent présentés, que les chevaliers ont conscience du beau travail qu'il a accompli.

L'assistance

La salle était comble. Chevaliers actifs et moins actifs étaient présents, soit avec leur femme, leur amie, selon le cas; filles d'Isabelles et invités, tous d'un accord commun et dans un vif bien senti surent prouver leur reconnaissance à l'homme qui a fait de la Chevalerie valdorienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Le programme

M. Jean-Louis Portelance, intendant, se fit le maître de cérémonies, charge à laquelle il se tira fort bien d'affaire. Après l'entrée des hôtes dans la salle à la faveur des accords d'une musique entraînante, M. Portelance présenta ses respects aux heureux époux et de par la manifestation qui lui était faite pria le Grand Chevalier d'être assuré du dévouement et de l'amitié de ses chevaliers. Puis se tournant du côté de Mme Matton, il la pria d'accepter une magnifique gerbe de roses, que lui offrit gentiment la petite Louise Portelance, en témoignage de la gratitude et de l'amitié des Chevaliers.

M. Pierre Forsan, au nom des Chevaliers lut ensuite l'adresse qui avait été composée tant pour le Dr Jean Matton à l'occasion de son anniversaire de naissance que pour Mme Jean Matton, à l'occasion de leur 15ième anniversaire de mariage.

Puis on présenta, les deux magnifiques cadeaux offerts et au docteur et à Madame Matton, qui consistaient en une verrerie, en verre taillé pour madame et un cabinet de liqueurs pour monsieur (On dit que le 15ième anniversaire de mariage est le verre).

Le chanoine Forest

La fête était rehaussée par la présence de M. le chanoine Forest, v. f., l'aumônier des Chevaliers de Colomb.

M. le chanoine se dit heureux d'avoir pu participer à de si belles fêtes et présenta ses meilleurs vœux aux deux époux. Il félicita le Dr Matton pour le beau travail qu'il a accompli à date pour la chevalerie, soulignant qu'il avait réussi son oeuvre grâce à son initiative et surtout à son doigté. Il se dit heureux que cette récom-

pense, bien méritée, soit le fruit de la reconnaissance de ses frères chevaliers et l'en félicita. "Vous avez atteint l'âge de 43 ans, de dire M. le chanoine, alors, je vous en souhaite 43 autres. C'est votre 15ième anniversaire de mariage, alors multipliez le par deux ou trois si possible."

A cause des exigences de son ministère, M. le chanoine présenta ses regrets de se voir forcé de quitter la fête et profita de la circonstance pour vanter si l'on peut dire la coopération existant entre nos dévoués prêtres à l'église et les fidèles.

Le maire Bérard

Le maire J.-E. Bérard, de retour de Québec, où vient d'être amendée la charte municipale, fut à son tour appelé à porter la parole, comme représentant de l'élément laïque.

Il félicita les heureux hôtes et particulièrement le Dr Matton pour le magnifique travail qu'il avait accompli à Val d'Or, avec son équipe de chevaliers et souhaita plusieurs années de bonheur pour les années à venir ainsi qu'à la vie colombienne.

Albert Gagnon

Ce fut ensuite au tour de M. Albert Gagnon, à titre de député grand chevalier de dire son mot. Il eut une fort bonne et heureuse idée et demanda à Mme Matton d'intercéder, même s'il fallait faire un sacrifice, pour que le Dr Matton demeure grand chevalier. "afin, dit-il, qu'il continue et termine une oeuvre qu'il a si bien commencée."

Présences et absences

Malheureusement, le Dr J.-A. Carle, qui était pris au désastre de la East Malartic ne put se rendre sur les lieux, ni assister au début de la cérémonie. Il fit part à l'assemblée par téléphone de son regret de ne pouvoir être présent. Le devoir avant tout, ce que comprit bien le Dr Matton, confrère d'armes.

On nota la présence dans l'assistance de deux ex-grands chevaliers, dans la personne de MM. Jos. Dufresne et Rosaire Lévesque du président et de l'administrateur du club colombien: T.-E. LaRocque et J.-A. Lafontaine, puis du chancelier, J.-O. Germain.

On fit ensuite lecture de plusieurs télégrammes dont les suivants: Armand, Paul Lafrenière, Mme J. B. Lafrenière et Jeanne, Aldé Lavallée et le Conseil de Parent, signé par le maire J. R. Samson, Grand Chevalier.

Le Dr Jean Matton

Appelé à porter la parole, ce fut avec une voix vibrante d'émotion que le Dr Jean Matton s'exécuta.

"Ce fauteuil que j'occupe depuis plusieurs années me semblait ordinairement bien familier, mais (Suite à la page 19)

Conférence sur la forêt

Au cours d'une intéressante causerie, prononcée sous les auspices de la Chambre de Commerce des jeunes, M. Grégoire Aubé, ingénieur forestier, a entretenu ses auditeurs du "Rôle de la forêt dans notre économie nationale et régionale.

M. Christophe Taschereau, président, a présenté le conférencier qui fut remercié par M. Robert Cotnoir, vice-président de la Chambre. M. Jos Dufresne, représentant de la Chambre de Commerce, invité à dire un mot, demanda aux membres présents d'user d'une grande prudence dans la forêt afin d'éviter des conflagrations désastreuses.

"Chaque canadien, dit M. Aubé, a un enjeu dans les forêts du Canada, parce que \$25.00 sur chaque \$100.00 de notre richesse et de notre revenu viennent de nos arbres. De ces forêts, on retire annuellement 28 millions de cordes de bois de toutes espèces, mais dans la même année il faut aussi dire que 10 millions de cordes sont détruites par le feu et les insectes."

Le distingué conférencier souligne l'importance de cette industrie et, à l'aide de chiffres et de statistiques, il montre la part jouée par la forêt dans l'économie canadienne et plus particulièrement dans la région abitibienne.

Au cours de cette soirée, on projeta sur l'écran, deux films documentaires sur l'artisanat et on fit voir aux nombreux assistants, de nombreux exhibits de tout ce que l'on peut faire avec du bois.

* * *

Me L. Tourigny, c.r. élu président du club Rotary

Me Lucien Tourigny, c. r., a été élu président du club Rotary Val d'Or-Bourlamaque, lors d'une réunion récente des officiers tenue à l'Hôtel Bourlamaque.

Les autres officiers sont: vice-président, Paul Everest; secrétaire, Frank O'Connell; trésorier, (réélu) A. N. Drouin; directeur: Maurice Scott, P.-Emile Gauthier, et Phil Lavergne. Vincent Killeen a été nommé sergent d'armes et Rolland Faucher, directeur du chant.

* * *

Notes sociales

M. Albert Richard de Rochebeaucourt est en vacances à Sullivan.

M. Jos. Corriveau, agent d'immeuble, bien connu de Val d'Or, était toute joie, la semaine dernière, de recevoir la visite de son fils Georges, qui avait fait un voyage spécial à Val d'Or pour venir voir son père et sa soeur. D'ailleurs il habita Val d'Or, durant une certaine période.

Au shower de Mlle G. Desrosiers

Un groupe des amies de Mlle Gilberte Desrosiers, qui doit se marier prochainement avec M. Jules Arcand, se réunissaient récemment pour la fêter.

Dans le groupe on remarquait: DE ROUYN: Fernande Brault.

DE SULLIVAN: Mme Rolland Faucher Mme Maurice Lachance.

DE VAL D'OR: Lucille Albert, Irène Adam, Véronique Boulet, Fernande Belzile, Thérèse Bourgeois, Françoise Cloutier, Suzanne Cloutier, Yvette Champoux, Claire Dussault, Germaine Dumont, Claire Dumont, Rollande Desrosiers, Berthe Fortier, Raymond Fortier, Lucie Germain, Colette Germain, Pauline Hébert, Sophie Korman, Monique Laliberté, Fernande Laliberté, Agathe Legault, Denise Legault, Jacqueline Labelle, Reina Lavoie, Thérèse Leboeuf, Rachele Marquis, Carmen Matte, Colette Manger, Charlotte Manger, Cécile Ricard, Françoise Simard, Gisèle St-Pierre, Georgette Secours, Jacqueline St-Jacques, Marthe Tessier, Michelle Simard, Claire Simard, Marie-Paule Ouellet, Marie-Paule St-Pierre et Mesdames Léonard Adam, Lauriot Beaulieu, J. A.

Chantal, Lucien Cliche, Ben Cloutier, Georges Dumont, Jacques Giraldeau, Rolland F. Gauthier, Paul Gagnon, Raoul Grégoire, Aurèle Lanthier, Johnny Morin, Ephrem Perras, Albanie Renaud, Achille Soucy, Florent Vanasse.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOURLAMAQUE

AVIS PUBLIC

REGLEMENT No. 33

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné que le Règlement No. 33 (Règlement des Liqueurs Alcooliques) a été adopté à une assemblée générale du Conseil de Ville, tenue le 9 avril 1947.

Le règlement No. 33 amende le Règlement No. 29 en augmentant le nombre de permis pour vente de liqueurs alcooliques dans un hôtel, de un permis à deux permis.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau du Secrétaire-Trésorier pour l'information de toute personne intéressée.

Il y aura votation au scrutin secret à l'Hôtel-de-Ville de Bourlamaque le 20 mai 1947, à dix heures du matin aux fins de l'approbation ou de la désapprobation du dit règlement par les électeurs municipaux de la Ville de Bourlamaque.

Donné à l'Hôtel-de-Ville, Bourlamaque, Que.
ce 22 avril 1947.

Normand R. Meunier,
Secrétaire-Trésorier.

NORTHERN DRUG SUNDRIES

(en face du bureau de poste)

VAL D'OR

Si élégant si expressif



CHEN YU

Spring Fever

Un rose ultra-riche rehaussé de teintes bleutées imitant le scintillement des diamants. Jamais couleur ne fut aussi éloquentement féminine. Miroitante sur vos ongles, veloutée sur vos lèvres.

Bel Ensemble "Spring Fever" - Laque, Twincote, Bâton à Lèvres, \$2.15.

Ensemble jumelé-Laque et Twincote, \$1.00. Laque, 75¢. Bâton à Lèvres, \$1.25.



AU GARAGE

Dionne Motor Sales

500 CENTRALE - TEL. 464 - VAL D'OR

- ✓ 1 — réparations de tous genres
- ✓ 2 — ouvrage exécuté promptement
- ✓ 3 — bon service et satisfaction
- ✓ 4 — bas prix
- ✓ 5 — pièces et accessoires
- ✓ 6 — pneus et accumulateurs
- ✓ 7 — essence, huile, graissage
- ✓ 8 — garage à l'épreuve du feu
- ✓ 9 — à votre service de 7.30 a.m. à 10 p.m.
- ✓ 10 — termes faciles sur demande